



Commun'Infos

le bulletin d'information de la commune de Lamastre

Décembre 2015 - n° 28



Edito



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Alors que le contexte économique n'a jamais été aussi difficile, l'Etat continue **d'asphyxier financièrement les collectivités locales** en les privant des ressources nécessaires à leur fonctionnement.

En effet, sur la base de 100 € qu'il nous versait jusqu'à présent, nous ne percevons plus que 70 € d'ici à 2017. **Jamais depuis la création de la V^{ème} République** (1958), l'Etat n'avait **autant diminué ses dotations !**

Pis encore, la baisse des Dotations d'Etat entraîne une **diminution des capacités de financement des investissements communaux**.

Cette année, par exemple, **l'Etat a réduit notre Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** de 63 216 € qui correspondent à une annuité d'emprunt de 812 000 € (taux fixe à 2 % sur 15 ans). Or, 812 000 € d'emprunt en moins, **c'est 1 624 000 € de travaux que nous ne ferons pas !** (compte tenu de 50 % de subvention).

Ce sont **des chantiers en moins**, souvent dans le BTP (Bâtiments, Travaux Publics) qui souffre beaucoup et **du travail en moins** pour les entreprises locales.

Pour aggraver la situation avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) votée en août dernier, l'Etat veut faire des **intercommunalités immenses**. C'est ainsi que notre Communauté de Communes du pays de Lamastre pourrait être "mariée" sans notre consentement, avec **celle du pays de Saint Félicien et celle du Val d'Ay**, à côté d'Annonay ! **Quelle ineptie !**

On voudrait faire disparaître les communes que l'on ne s'y prendrait pas autrement !

Malgré toutes ces mauvaises nouvelles, notre commune continue de se **développer** et les **nombreuses réalisations et projets** que vous pourrez voir en consultant les pages de ce 28^{ème} numéro de Commun'Infos illustrent le **dynamisme** et la **mise en valeur de notre territoire**. Jusqu'à quand ?...

Notre gestion rigoureuse nous permet de **faire face** aux **vicissitudes de la vie publique** qui ne prennent plus en compte **la valeur de l'Homme** dans ce qu'il a de plus noble : **la sagesse** et **le bon sens !**

Alors, si nous voulons rester forts, il nous faut rester unis et c'est à l'unisson qu'avec mes collègues du Conseil Municipal nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2016.

Bonne année 2016

Jean-Paul VALLON,
Maire de Lamastre,
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Lamastre,
Conseiller Départemental.



Sommaire

Commun'Infos n° 28

TRAVAUX

- Aménagement de la grande salle du centre culturel p. 4
- Nouvelle signalétique en centre ville p. 4
- Mur du cimetière des Sœurs p. 5
- Travaux sur la voirie p. 5
- Nouveaux revêtements p. 5
- Un véhicule flambant neuf pour les services techniques p. 5

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Nouveaux périmètres du SMEOV p. 6
- SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale p. 7
- Projets subventionnés par le CDDRA p. 7

ÉCONOMIE

- Salon de l'artisanat et du commerce p. 8
- L'UPECL primée aux « Trophées de l'économie » p. 9
- Des changements dans la vie commerciale lamastroise p. 10
- Entreprise Trigano p. 12

VIE SCOLAIRE

- Ensemble Scolaire Charles de Foucauld p. 13
- École maternelle publique p. 18
- École élémentaire publique p. 19
- Collège du Vivarais p. 21

OFFICE DE TOURISME

- Office de Tourisme p. 24
- Comité d'itinéraire de la Dolce Via p. 25
- Vélorail et Train de l'Ardèche p. 26

AGRICULTURE

- Sécheresse : les impacts sur l'agriculture p. 27

SPORTS ET CULTURE

- Course d'orientation à Lamastre p. 28
- Office Municipal des Sports p. 29
- Office Municipal Culturel p. 32
- École Départementale de Musique p. 34
- Groupe « Radioactive Voices » p. 35

ASSOCIATIONS

- Chorale Anacrouse p. 36

SANTÉ / SÉCURITÉ

- Passation de commandement au Centre d'Incendie et de Secours p. 37
- Devenez Sapeur-Pompier Volontaire p. 37

VIE LOCALE

- Révision du Plan d'Occupation des Sols p. 38
- Étude sur le diagnostic territorial p. 39
- Inauguration du monument aux Morts p. 41
- Opération Brioches 2015 p. 41
- Repas annuel du CCAS p. 41
- Exposition du fonds de M. Dürrenmatt p. 42

ENVIRONNEMENT

- Concours des villes et villages fleuris p. 43
- Récupération des eaux de pluie p. 43
- Tri sélectif p. 44

Bulletin municipal n° 28

Directeur de la publication : M. Jean-Paul VALLON

Rédaction : Municipalité de Lamastre et communiqués des structures et entreprises locales

Photos : Photothèque de la Mairie de Lamastre ; MM. H. Rouveure, J. Malard, A. Mathevet ; associations et structures diverses

Maquette et mise en page : Mairie de Lamastre

Impression : Imprimerie CHEVALIER / Bulletin imprimé à 2 000 exemplaires

Aménagement de la grande salle du centre culturel



Les élus lamastrois, le responsable des services techniques et les dirigeants d'Ecran Village ont été reçus par les services techniques vernousains à la salle Louis Nodon, équipée par la société Hugon qui a été retenue pour le centre culturel de Lamastre

C'est avec quelques semaines de retard que les travaux d'aménagement de la grande salle du centre culturel de Lamastre ont débuté.

Mardi 13 octobre 2015, il a été procédé à l'ouverture des offres des entreprises ; ces offres ont été analysées par le cabinet d'architecte Dorgnon et le mardi 20 octobre 2015 le groupe de travail chargé du chantier attribuait les six lots du projet.

Début décembre le chantier a débuté, pour une durée de 4 mois environ. En ce qui concerne le lot des gradins, la priorité a été donnée au confort des spectateurs tout en respectant le montant des enveloppes.

Encore une fois nous remercions toutes les associations utilisatrices de ce lieu pour leur patience, et en particulier Écran Village. Le retard pris sur le calendrier initial est surtout dû à la période estivale mais aussi au respect des préconisations de la commission de sécurité et d'accessibilité.

Nous vous rappelons que pendant la durée du chantier les séances de cinéma sont transférées à la salle d'animation de la médiathèque.

MONTANT DES TRAVAUX (H.T.)

Partie Aménagement	59 413,69 €
Partie Tribune	64 025,00 €
Honoraires + frais divers	18 096,66 €

Nouvelle signalétique en centre ville



Avant



Après

En juin dernier, un programme de remplacement de la signalétique directionnelle en centre-ville de Lamastre a eu lieu.

A cette occasion, 51 nouveaux panneaux ont été installés à différentes intersections de la ville.

Plusieurs dizaines d'années après leur installation, ces panneaux s'étaient bien dégradés et il était grand temps de les changer.

En concertation avec le conseiller départemental, les services du département et la mairie, chaque remplacement a fait l'objet d'une réflexion quant aux positionnements des panneaux indicateurs aux différents carrefours en agglomération.

Ainsi, c'est l'entreprise Rangheard Signalisation de Décines (69) qui a réalisé ces travaux d'un montant de 45 000 €, entièrement financés par le Conseil Départemental de l'Ardèche.

Mur du cimetière des Sœurs



La construction du nouveau mur du cimetière des Sœurs est en cours d'achèvement.

Après un délai de séchage obligatoire, l'espace entre l'ancien et le nouveau mur sera comblé par des remblais pour terminer l'ouvrage. L'ensemble sera ainsi consolidé à la satisfaction de tous car la sécurité du site était menacée.

Travaux sur la voirie



Dans le cadre du « programme voirie 2015 », de nombreux chemins ont été repris en goudron bicouche : les chemins de La Rouveure et de Montchiroux, ceux du Chiras et de Mathon car ils avaient subi des détériorations au fil des années et des intempéries de 2014.



Le chemin du Grand Buisson a quant à lui demandé des travaux plus conséquents en raison des racines qui avaient soulevé la chaussée ; l'intervention d'une raboteuse a été nécessaire pour une remise à niveau.

Le montant total des travaux est de 70 000 €.

Nouveaux revêtements

Les dernières tranches de travaux de revêtement en béton désactivé dans la calade de Saint Cierge et dans l'allée du Parc Seignobos sont terminées, ce qui a permis d'embellir et de sécuriser ces passages très fréquentés.

Les travaux se sont élevés à 27 000 €.



Un véhicule flambant neuf pour les services techniques



Un nouveau véhicule intègre le parc automobile des services techniques en remplacement du célèbre camion âgé de plus de 25 ans conduit par Jean-François Fayard.

Ce « véhicule-atelier » sera plus fonctionnel pour le rangement du matériel et facilitera la manutention des équipements lourds grâce à son hayon (groupe électrogène, poste à souder, etc.) pour une meilleure efficacité des services.

Nouveaux périmètres du SMEOV



Depuis le mois de juillet 2015, la Communauté de Communes du Pays de Lamastre a officiellement intégré le Syndicat Mixte Eyrieux Ouvèze Vernoux (SMEOV). Désormais, le Syndicat Mixte réunit quatre Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA), la Communauté de Communes Val'Eyrieux, la Communauté de Communes du Pays de Vernoux et la Communauté de Communes du Pays de Lamastre.

Le SMEOV porte entre autres les actions du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) Centre Ardèche, le projet de SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), la charte forestière et le réseau « Bistrots de Pays » Centre Ardèche. C'est aussi à travers le SMEOV qu'ont pu aboutir des dossiers comme le maintien d'un site de proximité sur le territoire, la réalisation du grand projet de la Dolce Via avec la mise en place d'une convention entre la CAPCA, Val'Eyrieux et la Communauté de Communes du Pays de Lamastre, ainsi que les travaux à la gare.

D'autres actions partagées concernant l'économie, le tourisme, la culture, l'agriculture entre autres sont prévues pour les années à venir. Tout ceci a été rendu possible grâce à des années de travail.

Pour l'ensemble des actions, le périmètre du Centre Ardèche est une évidence pour le développement de notre territoire. Il correspond à un travail d'élus et de techniciens depuis longtemps déjà mais surtout à une cohérence géographique en matière de déplacements et d'échanges pour l'ensemble des habitants.

Après des années de modifications des frontières de nos intercommunalités il est indispensable de laisser travailler les acteurs du développement local dans la sérénité dans un cadre géographique enfin pertinent.

A titre indicatif, le SMEOV va devenir le Syndicat Mixte Centre Ardèche, le site de proximité des Boutières s'appellera le site de proximité Centre Ardèche ce qui fera suite à la transformation du CDRA Valdac en CDDRA Centre Ardèche.

Sans compter le programme européen Leader Ardèche 3 porté conjointement par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, le pays Ardèche Méridionale et le CDDRA Centre Ardèche ; cela concerne 6,2 millions d'euros de subventions européennes.

Projets subventionnés par le CDDRA Centre Ardèche

- Sur Lamastre

Pour la période 2013-2015, la commune de Lamastre a bénéficié de près de 205 000 € de subventions via le CDDRA Centre Ardèche.

Parmi les grands projets soutenus on retrouve entre autres l'aménagement de la gare de Lamastre ainsi que celui de la grande salle du centre culturel ou encore les animations mises en place dans le cadre « Musiques au fil du Doux ».

- Sur l'ensemble du territoire de Lamastre

L'ensemble du territoire de Lamastre a quant à lui reçu 1 088 848 € d'aides financières sur la période 2013-2015. Les principaux bénéficiaires de ces aides ont été les secteurs :

- de l'agriculture, en favorisant le maintien d'une activité agricole riche et diversifiée ;
- du tourisme, avec le développement de l'itinérance touristique et la mise en réseau des acteurs et des professionnels de ce secteurs ;
- des services à la personne.

Au total, sur ces 3 dernières années, c'est près d'1,5 million d'euros qui a été versé sur notre territoire, soit près de 200 € par habitant.

Pour rappel, lors du précédent contrat (CDRA Valdac), le canton de Lamastre avait bénéficié de 115 € de subventions par habitant.

Contact

**Syndicat Mixte Centre Ardèche
Château du Bousquet
07800 Saint Laurent du Pape
Tél. 04 75 60 77 80**

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

Le SCoT : qu'est-ce que c'est ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est porté par le SMEOV et vise à mettre en "cohérence" les politiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'économie, d'habitat, de grands équipements et de déplacements.

Le SCoT va être conçu pour une durée de quinze à vingt ans, et va porter sur 4 intercommunalités, représentant 65 000 habitants, dont le pays de Lamastre.

Quelle composition ?

Un SCoT se compose de 3 documents :

- Le rapport de présentation

C'est la pièce littéraire du SCoT. Il doit expliquer pourquoi, comment s'est construit le SCoT et doit faire ressortir des enjeux. C'est dans ce rapport que l'on trouve l'analyse de l'environnement, le diagnostic socio-économique du territoire, l'explication des choix d'aménagement et l'évaluation des impacts du SCoT sur l'environnement.

- Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

C'est le cœur du SCoT. C'est dans ce document concis que l'on va trouver les grandes orientations du SCoT, qui auront été définies avec les enjeux issus du diagnostic

- Le Document d'Orientations et d'Objectifs

C'est la traduction territoriale des enjeux du PADD. Cette partie du SCoT fixera de grandes orientations pour l'aménagement de chaque partie du territoire et des objectifs de préservation de l'environnement.

Ces 3 documents seront interdépendants et devront être cohérents entre eux.

La réalisation du SCoT

La délibération de prescription qui marque le lancement officiel des études du SCoT a été prise en Comité Syndical le 1^{er} octobre 2015 à Lamastre. Il faut en moyenne 4 à 5 ans pour élaborer un SCoT. L'échéance est fixée à fin 2019.

Dans un premier temps, l'élaboration du diagnostic territorial a commencé et devrait durer jusqu'à la fin du premier semestre 2016. Il sera alors envisagé le commencement de la phase PADD. Les habitants, partenaires, acteurs du territoire, vont être concertés dans cette mise en place du SCoT.



Lancement officiel du SCoT Centre Ardèche au Château du Bousquet, le 3 novembre dernier

Des registres sont ouverts pour recevoir les remarques du public, des réunions publiques seront réalisées et le site internet du SCoT va bientôt être mis en ligne : www.scotcentreardeche.fr.

1^{er} salon de l'artisanat et du commerce : une belle réussite collective



Les 24 et 25 octobre 2015, dans le gymnase intercommunal de Lamastre, s'est déroulé le 1^{er} salon de l'artisanat et du commerce ; cet évènement organisé par l'UPECL (Union des Partenaires Economiques du Canton de Lamastre) avait pour objectif de mettre en lumière les savoir-faire et compétences des entreprises du territoire de la communauté de communes.

Ce projet ambitieux a été soutenu par les maires des 11 communes du canton qui ont œuvré aux côtés de la présidente de l'UPECL, Magali Rochette et de son bureau pour convaincre les entreprises. Ce sont 46 exposants qui ont relevé le défi de ce salon ; ils ont été soutenus par plus de 60 autres entreprises qui ont participé par voie d'encarts publicitaires.



Lors de l'inauguration, de gauche à droite :
Yves Morfin : Président de la Caisse Locale du Crédit Agricole,
Magali Rochette : Présidente de l'Upecl,
Marielle Plantier : Conseillère municipale, déléguée au commerce,
Jean-Paul Vallon : Maire de Lamastre,
Michèle Victory : Suppléante du Député Olivier Dussopt,
Fabienne Munoz : Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
Jacky Chosson : Vice-Président du CDDRA,
Patrick Hurez : Vice-Président au commerce (CCI de l'Ardèche)

Pour équilibrer le budget, il a fallu trouver des partenaires financiers, sans lesquels le projet n'aurait pu aboutir : l'ORC (Opération Rurale Collective), le CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes), la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) de l'Ardèche, la CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat), le Conseil Départemental, la Communauté de Communes du Pays de Lamastre et la Caisse Locale du Crédit Agricole de Lamastre.

Chacun d'eux a été convaincu de l'intérêt collectif d'un tel évènement, qualifié de « bouquet final » de l'Opération Rurale Collective.

Pour préparer au mieux ce salon, un travail de fond a été mené avec les partenaires que sont les chambres consulaires, la CMA de l'Ardèche et la CCI de l'Ardèche.



Le salon a laissé aussi une place au site de proximité des Boutières, qui œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes depuis plusieurs mois ; Nelle Bernanose a elle aussi animé une conférence et elle a pu répondre à des questions sur son stand.

Le tourisme étant un des éléments du développement économique, la présence de la directrice Marie-Pierre, des hôtesse Nicole, Sophie et Maryse de l'Office de Tourisme Intercommunal était indispensable, sur le stand et lors de conférences.

Les préparatifs et l'organisation, chapeautés par une professionnelle, Nelly Magnard de l'agence lyonnaise « Com com girl », ont été récompensés par une très belle fréquentation de plus de 2 000 visiteurs sur les 2 jours. Ces mêmes visiteurs qui n'ont pas tari d'éloges sur la qualité des stands, la diversité des animations, la décoration du gymnase...



Quant aux exposants, une ambiance générale très professionnelle, mais aussi festive et joviale laisse présager des contacts et des échanges fructueux.

En un mot, **SUCCÈS**, et une expérience qui souhaitons-le sera reconduite dans les années à venir.

L'UPECL primée aux « Trophées de l'économie »



Judi 24 septembre 2015, c'est avec joie et surprise que l'UPECL a été récompensée lors de la cérémonie des « Trophées de l'économie » décernés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche et le Dauphiné Libéré.

Ces trophées visent à valoriser les initiatives économiques mises en place. Avec l'organisation du 1^{er} Salon de l'artisanat et du commerce ayant pour but de dynamiser le tissu économique local, cette récompense vient couronner et encourager le travail accompli depuis de nombreuses années par l'union commerciale.



Contactez l'UPECL

Présidente : Magali ROCHETTE - Tél. 06 79 95 69 40
Vice-Président : Mathieu DECHAUME - Tél. 06 61 95 99 25
Trésorier : Patrick DONNAES - Tél. 04 75 08 22 28
Secrétaire : Amandine ROUVEURE - Tél. 06 14 48 28 51
Site internet : www.uec-lamastre.com

Des changements dans la vie commerciale lamastroise

L'auto-Ecole Déclic Permis succède à M. Bourgeat



Après 30 ans d'activité, Bernard Bourgeat s'offre une retraite anticipée bien méritée. Depuis le 5 octobre 2015, c'est Sabrina Bosc, une jeune femme dynamique de 29 ans, qui a pris la succession de l'auto-école.

Diplômée depuis juin 2014, et avec seulement une année d'expérience derrière elle, Mlle Bosc n'a pas manqué de saisir l'opportunité de reprendre l'affaire de M. Bourgeat.

Possédant le Brevet d'Etat d'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière (plus communément appelé « Moniteur Auto-Ecole »), elle propose la préparation aux permis auto, et elle est également diplômée pour les permis remorque (formation remorque B96 de 7h). Elle se prépare à passer la formation pour les permis scooter/moto, qui sont actuellement toujours dispensés par Bernard Bourgeat en attendant son certificat.

Nouveauté : il est dorénavant proposé le « code par internet », avec un suivi assuré par l'auto-école.

Contact : Tél. 06 52 10 18 99
6, avenue Boissy d'Anglas - 07270 LAMASTRE
Courriel : declicpermis1@gmail.com

Permanences du bureau :
Mardi 10h-12h, Mercredi 18h30-20h et Samedi 10h-12h, + tous les soirs à partir de 18h30 pendant les vacances scolaires.

Kaopa Café



Laurent, le gérant, et Sandy, sa conjointe collaboratrice, vous accueillent dans leur boutique de torréfaction artisanale où vous découvrirez les différentes origines du café, ainsi que les différentes manières de le déguster !

Installé depuis 2012 à Lamastre, d'abord en itinérance puis dans la rue Chalamet, Kaopa Café a déménagé au 25 rue du Savel depuis le 29 mai 2015.

Plusieurs fois par semaine, une odeur de café grillé embaume le centre de Lamastre. Ce parfum émane de l'atelier de Laurent qui torréfie le café pour garantir une fraîcheur optimale.

Des ateliers thématiques sont proposés tout au long de l'année à la boutique, comme la découverte de « torréfaction » ou de « dégustation » de café, mais également des ateliers « caféologie ». Des animations atypiques sont également mises en place à raison de 2 ou 3 fois par an.

Toute l'actualité de Kaopa Café est relayée sur la page Facebook de la boutique.

Cette boutique, qui se veut 100 % locale, possède également un rayon épicerie où les produits proposés sont fabriqués en Ardèche par des producteurs ou transformateurs travaillant dans une logique d'économie locale. Ils ont opté pour les circuits courts (rayon d'action de 50 km) pour favoriser ceux qui apportent une attention particulière au terroir.

Contact : Tél. 06 33 39 33 15
Courriel : contact@cafekaopa.ovh
Site internet : www.cafekaopa.com
 www.facebook.com/kaopacafe

Horaires d'ouverture :
Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi 8h-17h30,
Jeudi 14h-17h30 et en Juillet/Août Dimanche 9h-13h.

Travaux de rénovation pour la Sarl Richard



Une entreprise familiale qui perdure depuis 3 générations.

C'est en 1920 que la Maison Chaussinand a vu le jour à St Martin de Valamas. Dans les années 1950, c'est dans la rue Chalamet que le commerce de Juliette Chaussinand et Georges Richard s'installe sous l'enseigne « La Maison de la toile » se déplaçant ensuite dans les locaux de la place Montgolfier. En 1985, la SARL Richard créée par leurs fils a continué son activité. Depuis, Jean-Paul et Christiane (à la retraite depuis 8 ans) puis Henri et Babeth s'attachent à faire rayonner cette entreprise incontournable de notre centre-ville.

Après une extension de leurs locaux dans la rue du Savel, une rénovation des devantures et un rajeunissement de la partie literie, c'est actuellement sur 150 m² de surface de vente qu'Henri, Babeth et leur deux employées vous accueillent et vous conseillent.

Ce commerce propose un grand choix de literie et de linge de maison mais aussi de l'ameublement. Les livraisons peuvent également être assurées sur simple demande. Pour compléter l'offre commerciale existante en matière d'habillement, le magasin Richard s'est diversifié et a agrandi sa gamme avec un rayon de vêtements hommes, femmes, enfants et chaussures.

Les travaux d'extension dans la rue du Savel ont bénéficié d'aides financières dans le cadre du programme de l'Opération Rurale Collective.

Contact : Tél. 04 75 06 43 13 ou 06 07 30 02 51
3, place Montgolfier - 07270 LAMASTRE
Courriel : richard.sarl07@orange.fr

Camping de Retourtour



Depuis le 12 juin 2015, Valérie et Fabrice Arquillière sont les nouveaux exploitants du Camping de Retourtour, un établissement géré pendant près de 20 ans par Françoise et Gilles Collinelli qui ont pris une retraite bien méritée.

Ce couple originaire de Chaponnay (69) a eu envie de changer de vie (elle, responsable de facturation - lui, responsable de production) et surtout un véritable coup de cœur pour la région. Leurs compétences personnelles et leur complémentarité permettent au couple d'assurer les différentes tâches que demande la gestion d'une telle structure.

Dans ce camping familial de 130 emplacements (dont 19 locations), propriété de la commune, durant cette 1^{ère} saison d'exploitation, le couple a d'ores et déjà mis en place des nouveautés comme l'installation d'une bibliothèque interne au camping, des pots d'accueil une fois par semaine, des concours de pétanque...

Ils ont la tête remplie de projets pour développer leur activité, mais pour l'heure ils envisagent de rénover et d'agrandir la réception pour la prochaine saison, d'élargir les animations proposées au sein du camping avec des intervenants extérieurs, de mettre en avant le parcours de la Dolce Via en proposant de la location de vélos...

Cependant, ils gardent à l'esprit de ne pas dénaturer le charme de ce lieu familial où résidents annuels et touristes habitués ou de passage recherchent « tranquillité » et « convivialité ».

Contact : Tél. 04 75 06 40 71

Courriel : campingderetourtour@wanadoo.fr

Site internet : www.campingderetourtour.com

f www.facebook.com/campingderetourtour

Présentation de l'entreprise

L'unité de Lamastre fait partie du groupe Trigano MDC.
PDG : François Feuillet
Directeur : Benoît Vandennecke
Responsable bureau d'études : Matthieu Maneval
Chef d'atelier : David Maneval
Personnel : 60 personnes, dont 40 employés sur l'unité de production
Bureau d'études : un designer, trois dessinateurs et un prototypiste
Usine : 2 500 m²
Terrain : 15 000 m²
Espace de stockage : 500 m²
Heures effectives : 60 000 h/an
Chiffre d'affaires en progression constante : 1,5 M d'€ environ en 2007 à 5 M d'€ en 2015.

Historique

Le site de production de la rue Ferdinand Hérold fait partie intégrante du patrimoine industriel lamastrois. En 1913, la société « La Vivaraise » fait construire une usine, rue F. Hérold à Lamastre, sous la direction de M. Verdier.
De 1920 à 1968, date de la fermeture définitive de l'usine, des bas de soie ou de rayonne de très haute qualité (bas Guy, bas Dior) sont fabriqués dans ces ateliers. Parallèlement, en 1956, la production d'articles de loisirs et de vacances débute à Lamastre sous divers noms et en plusieurs emplacements. D'abord installée avenue Frédéric Nodin, elle est absorbée en 1966 par Trigano Vacances Européenne de Camping avec à sa tête André Trigano. Puis en janvier 1972, devenue société Trigano Industries elle quitte la Digue et s'installe dans ses locaux actuels.



Trigano : une entreprise dynamique et innovante



Le site est spécialisé dans la fabrication d'équipements textiles destinés aux camping-cars, caravanes et mobil-homes. 95 % du chiffre d'affaires de Lamastre est de la sous-traitance interne avec les clients appartenant au groupe Trigano tels que Chausson, Caravelair, Lamancelle, Sterckeman, etc.

Dans l'atelier, trois lignes sont exploitées :

- les **matelas** (coupe tissu, coupe mousse, piquage plateau, en coiffage, pose galon et emballage) ;
- les **coussins** (coupe tissu, confection, en housage et emballage) ;
- les **rideaux** (coupe tissu, confection, repassage et emballage) qui sont fournis à flux tendu à l'usine de Tournon.



Une nouvelle machine a été installée et sera pleinement opérationnelle au début de l'année 2016. Elle permettra la découpe automatique des tissus, du simili, de la ouate ou de l'intissé. Cette machine demandera la présence de deux opérateurs. C'est la première machine de ce type-là dans le groupe et **elle permettra non seulement une découpe plus précise mais aussi un gain de matières et facilitera le travail des couturières.**

Une forte hausse de production est prévue pour le début 2016 (30 %) en adéquation avec l'augmentation d'activité prévue à Tournon. Le nombre d'heures pouvant passer à 67 000 en 2016. L'entreprise emploie essentiellement de la main d'œuvre locale, un personnel formé la plupart du temps sur place et qui pérennise ses savoir-faire industriels.



Une usine conduite par une équipe dynamique qui contribue aussi par son travail de recherche et son apport d'idées à l'amélioration et à la conception de produits innovants.

Ensemble Scolaire Charles de Foucauld



« L'Ensemble Scolaire Charles de Foucauld accueille 250 élèves au sein de ses trois structures : Primaire, Collège et Lycée Professionnel Agricole.

En parcourant les pages suivantes, vous y découvrirez les nombreux projets et actions menés par la communauté éducative, composée de 38 personnes.

L'ensemble scolaire s'attache à mettre l'élève au cœur de son projet éducatif. Cela passe par des classes à effectif réduit, moyenne de 14 élèves par classe et un parcours adapté à chacun.

Dans le cadre de la réforme du collège, une nouvelle matière a fait son entrée cette année : l'Enseignement Moral et Civique.

De plus, l'équipe travaille à la nouvelle organisation structurelle du collège.

Notamment les deux cycles :

- cycle 3 : CM1, CM2, 6^{ème},
- cycle 4 : 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}.

Avec un renouvellement des pratiques pédagogiques concernant les enseignements communs et les EPI (Enseignements des Pratiques Interdisciplinaires), plusieurs thèmes sont étudiés en lien avec le monde économique, la création artistique, la santé, les sciences, la transition écologique et les cultures de l'Antiquité.

Bonne lecture à chacun. »

Jérôme BADOL, Directeur.

Le collège

Le collège propose un accompagnement éducatif sur 3 axes :

- scolaire (soutien maths, français et aide aux devoirs),
- culturel (street art, chorale et sérigraphie artisanale),
- sportif (zumba et escalade).

Les activités sportives :



Depuis plus de 15 ans l'ensemble scolaire Charles de Foucauld est en partenariat avec le centre équestre du Vergier. Les activités de pleine nature et la pratique de l'équitation favorisent, entre autre, la confiance en soi, l'autonomie et la coordination.

La relation avec l'animal est de plus source de nombreuses satisfactions.

Tous les élèves de 6^{ème} participent au parcours équitation : ils montent à cheval une dizaine de séances à l'année et découvrent ainsi les joies de l'équitation !

Projet artistique et décoration :



Résultats aux examens 2014-2015

	Diplôme National du Brevet	CAPA SMR *
Collège	100 %	/
Lycée	90 %	90 %

* CAPA SMR : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Services en Milieu Rural

Projets de voyages

Pour le collège :

6^{ème} : Basse Ardèche

5^{ème} : Paris

4^{ème}/3^{ème} : Allemagne et Espagne

Pour le lycée :

Tous les lycéens : Espagne

Les nombreux projets de l'Ensemble Scolaire Charles de Foucauld, au collège et au lycée sont suivis par l'AGLL (Association de Gestion du Lycée de Lamastre) et l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique), et sont soutenus par l'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre).

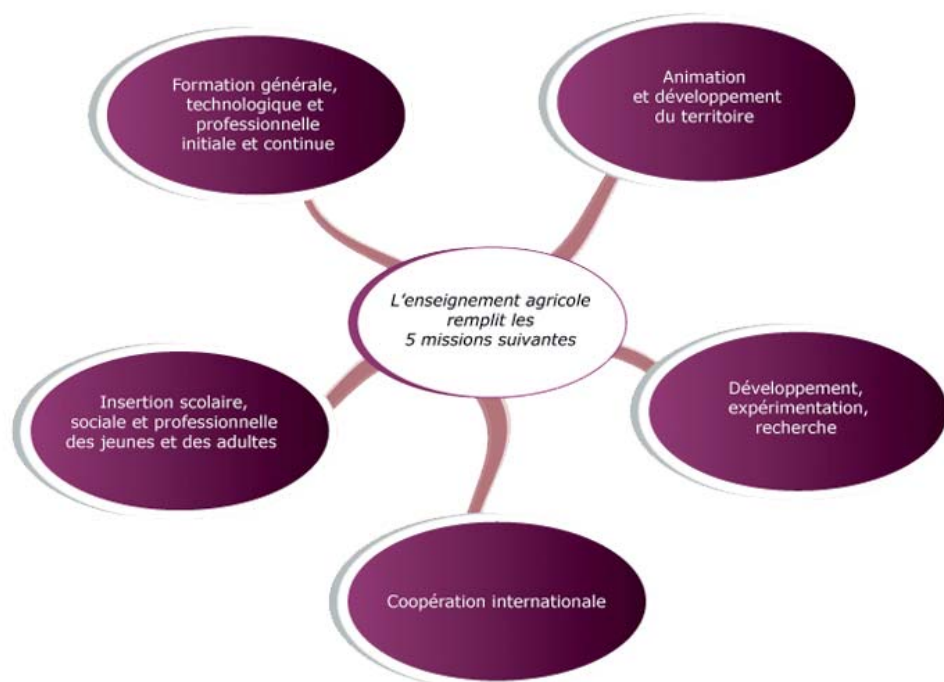
Collégiens et lycéens au théâtre...

Donner un sens aux apprentissages à travers le spectacle vivant pour aborder la poésie, l'humour, la tragédie autrement dans un projet interdisciplinaire est le projet construit par la communauté éducative.

Les élèves assisteront à plusieurs spectacles. Un partenariat entre la région Rhône-Alpes, l'Office Municipal Culturel (OMC) et la Compagnie Élie Triffault qui devrait aboutir à de belles rencontres autour d'un atelier et d'un spectacle.

Un partenariat avec l'OMC qui répond à l'une des cinq missions de l'enseignement agricole qui est l'animation des territoires.

Les 5 missions de l'enseignement agricole



Les élèves du lycée agricole ont déjà assisté à la représentation du spectacle Zigmund Folliés de la compagnie Philippe Genty au théâtre de Romans-sur-Isère.

Cela a été l'occasion de découvrir le plateau technique du théâtre des Cordeliers.

Formation post 3^{ème} aux métiers des services aux personnes et de la vente en espace rural



Actions et partenariats menés dans le cadre des animations transgénérationnelles : goûter, loto Ehpad, costumes, spectacle école primaire, semaine bleue, semaine du goût, fabrication de masques, panières...



**ECOLE
D'EQUITATION
DU VERGIER**



Présentation du stage collectif des CAPA

Par : Coline, Mélène, Amélie, Jennifer

Les élèves du lycée Charles de Foucauld ont participé à une semaine de stage collectif sur le thème de la prévention santé, sécurité, développement durable.

Lundi nous sommes allés à Saint Clément visiter le musée de l'école du vent et découvrir le fonctionnement des éoliennes.

Le soir nous sommes arrivés dans un petit village de Balazuc où nous avons passé la nuit dans un gîte éco-responsable.

Mardi nous avons visité l'usine de cosmétiques bio, Melvita à Lagorce dont le fonctionnement a été pensé de façon éco-responsable.

Nous avons passé trois jours de stage très enrichissants pendant lesquels nous avons découvert de beaux paysages et pu comprendre l'importance du développement durable pour notre planète.

Enfin, mercredi nous avons eu une intervention par l'association Fil'actions concernant la prévention des violences dans les relations amoureuses.

Ecoles maternelle et élémentaire

Coûts annuels de scolarité

Maternelle / Primaire :

Contribution des familles	Cycle 1 195 €	Cycle 2 215 €
Demi-pension (par repas)	3,95 €	
Externat (Ticket occasionnel)	3,95 €	

Collège / Lycée :

Contribution des familles	Collège 500 €	Lycée 550 €
Demi-pension (par repas)	5,10 €	
Externat (Ticket occasionnel)	5,30 €	

Innovation au self

Depuis septembre 2015, le self innove avec la mise en place d'un « salad'bar » ; chaque élève peut composer son entrée parmi un choix de 4 ou 5 hors-d'œuvre.

Selon Vincent DESBOS, Président de l'Organisme de Gestion, « *La démarche de faire consommer de la nourriture produite sur notre territoire est plus que jamais à l'ordre du jour.* »

Comme chaque année le « chef-cuistot » Thierry prépare des menus locaux et variés à l'occasion de la semaine du goût qui s'est déroulée du 12 au 16 octobre 2015.



Pour cette rentrée 2015-2016, l'école Charles de Foucauld se compose de 98 élèves répartis sur 4 classes avec 5 enseignantes, une ATSEM, une AVS pour favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap et une personne pour la garderie du matin et la cantine.

Le temps scolaire est organisé sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Le mercredi est non travaillé pour la deuxième année consécutive, en raison du choix de l'équipe d'organiser les apprentissages autrement.

Cette année, suite à un travail de réflexion sur les rythmes scolaires engagé avec une ergonome et en équipe, les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ont évolué.

Nous proposons tous les lundis matins de 8h15 à 9h15, aux élèves du CP au CM2 4 ateliers :

- Technologie et Arts Plastiques,
- Informatique,
- Mosaïque,
- Débat philosophique (échange sur un thème : le respect, le bonheur...).

Les Activités Pédagogiques Complémentaires en images



Afin d'organiser ces nouveaux temps d'APC et d'être respectueux des heures d'enseignement de l'Education Nationale, nous avons commencé l'année scolaire le lundi 31 août 2015 et nous travaillerons également le lundi 16 mai 2016 (lundi de Pentecôte).

L'année a débuté avec un temps fort en pastorale, le vendredi 4 septembre 2015, avec un pique-nique sous le pont de Tain et des jeux organisés par les CM2.

Temps forts en « Pastorale » le vendredi 4 septembre 2015



De nombreux projets sont réalisés tout au long de l'année scolaire : écriture et édition d'un recueil de contes, fête de Noël, concert de Noël et fête de fin d'année, marché de Noël, cycle piscine à partir de la grande section, cross, accès au gymnase, ainsi que des partenariats avec Ecran Village, la bibliothèque et le centre multimédia.



Contacts

Ecole maternelle et élémentaire

Directrice : Elisabeth Rioufreyt

Tél. : 04 75 06 30 11

Courriel : rioufreyt.elisabeth@neuf.fr

Collège et Lycée

Directeur : Jérôme Badol

Tél. 04 75 06 41 67

Courriel : college-macheville@wanadoo.fr

Site internet : www.lamastre-scolaire.fr

« L'équipe de direction et l'organisme de gestion se sont attachés ces dernières années à conduire un programme de travaux axé vers les économies d'énergie et l'amélioration des locaux.

L'ensemble des travaux : changement des menuiseries, isolation, mise aux normes électriques, rénovation des classes et des locaux ont été réalisés par les entreprises locales.

Des efforts constants sont réalisés également sur les outils informatiques mis à disposition des élèves. »

*Vincent DESBOS,
Président de l'OGEC.*

| École maternelle publique



Après-midi
« contes » au
collège



Visite du Père Noël



A l'école maternelle publique, 58 enfants sont accueillis et répartis sur deux classes :

- une classe de tout-petits, petits et moyens avec 2 nouvelles maîtresses, Mme Géa et Mme Bertrand,
- une classe de moyens et de grands avec Mme Girard.

Les enseignantes sont aidées par 3 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) : Mmes Fourel, Cros et Bouvier.

Une fois par mois, les enfants se rendent à la bibliothèque municipale.

Pour Noël, les enfants ont assisté à un spectacle offert par l'Amicale laïque et ont reçu la visite du Père Noël qui a apporté des cadeaux pour les classes.

Des sorties pédagogiques seront également programmées.

La fête de l'école (juin 2015)



École élémentaire publique

À la rentrée 2015-2016, ce sont 98 élèves scolarisés du CP au CM2 et dans la classe ULIS* école.

L'école dispose également :

- d'un RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) avec une psychologue scolaire et un maître spécialisé.
- des AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) individuelles et une collective pour la classe ULIS école.
- d'une EVS (Emploi de Vie Scolaire) pour aider dans les tâches administratives et éducatives.



Projets de l'année

« Classes qui chantent »

Spectacle fait par les enfants et s'adressant aux enfants, projet reconduit cette année.



Escrime

Un nouveau cycle sera mis en place pour tous les niveaux (à partir du CE1) et pour la classe ULIS.



Cross scolaire

Jeudi 15 octobre dernier, les élèves des classes de CE1 à CM2, ainsi que quelques élèves de la classe ULIS ont participé au cross scolaire organisé chaque année par l'Office Municipal des Sports de Lamastre.

* ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire



Temps forts de l'année écoulée

Fête de l'école

Une magnifique fête de l'école s'est déroulée le dimanche 21 juin 2015, sous un soleil radieux. Un grand merci à l'Amicale Laïque et aux enfants.



Sortie scolaire

Grande sortie pour toutes les classes de l'école à « Indian's Vallée », qui a clôturé le projet débuté en début d'année sur « Image'n magie » avec le château de Tournon.



Carnaval



Opération « Jouons la carte de la fraternité »

Deux classes ont participé à l'opération « Jouons la carte de la fraternité ».

Cette opération a permis de travailler en éducation morale et civique sur les valeurs de notre République : « Liberté, Egalité, Fraternité ».



Permis Internet

Les élèves de la classe de CM1/CM2 ont passé leur permis Internet avec deux représentantes de la gendarmerie de Lamastre. Après un entraînement de 7 séances menées en classe sur les dangers et les précautions à prendre lors d'une navigation sur la toile, tous ont réussi le test final avec succès.



Prévention routière

Les élèves de CM2 ont participé à la prévention routière ; un élève a eu l'honneur de représenter la commune à la finale départementale.





Le collège du Vivarais a maintenant 40 ans, il est bien connu sur notre commune, dont il est une institution. Mais que sait-on exactement de son fonctionnement, de ses valeurs et de ses réussites ? Voilà quelques lignes qui peuvent vous éclairer et vous donner envie d'en savoir plus.

COLLEGE du Vivarais
 9 Avenue de Tournon
 07270 Lamastre
 Tél. : 04.75.06.42.49
 Fax. : 04.75.06.48.13
 Courriel :
 ce.0070872k@ac-grenoble.fr
 Twitter :
<https://twitter.com/CollegeVivarais>

Le collège du Vivarais en chiffres

En cette année 2015-2016, le collège du Vivarais accueille 261 élèves réunis en 11 classes, soit 23 à 24 élèves par division. Les conditions de travail sont donc de qualité.

Quarante-sept adultes (dont 22 professeurs) sont présents dans l'établissement avec des statuts et des temps de travail très différents pour encadrer les adolescents. Nous allons bientôt accueillir deux jeunes en service civique pour compléter notre équipe.

Deux chiffres concernant les élèves de 3^{ème} illustrent bien la dynamique pédagogique mise en place au collège :

Tout d'abord la réussite au Diplôme National du Brevet (DNB). En juin 2015, 95.4% des élèves de troisième ont réussi cet examen dont 70% avec mention.

Plus intéressant encore, 100% de ces élèves ont obtenu leur premier vœu d'orientation avec une répartition équilibrée (et conforme aux moyennes départementales) entre les filières. On peut le lire sur le tableau ci-dessous.

Orientation post 3^{ème} au collège du Vivarais en juin 2015 :

Seconde générale et technologique	Seconde professionnelle	1 ^{ère} année de CAP
64,6 % des élèves	30,7 % des élèves	4,7 % des élèves

Notre objectif est d'accompagner nos élèves vers l'ambition. Trois ans après leur sortie du collège ils ont vocation à obtenir un baccalauréat, qu'il soit professionnel, général ou technologique. Ceci pour accéder aux diplômes de l'enseignement supérieur, gage d'un bon épanouissement professionnel.



Pour obtenir ces résultats il faut s'appuyer sur un projet d'établissement ambitieux et des équipes dynamiques.

Vie scolaire

Un projet d'établissement ambitieux favorisant la réussite de tous les élèves

Notre projet d'établissement se décline en 3 axes tendant vers le sens de l'épanouissement de l'élève dans le cadre du collège et de ses valeurs républicaines.



1. Une pédagogie et une évaluation justes, différenciées et bienveillantes au service d'une politique d'orientation ambitieuse.

L'objectif est ici de permettre à chaque élève avec ses problématiques personnelles de réussir à son rythme pour continuer à honorer nos engagements en termes de réussite, en responsabilisant également les familles et leurs enfants. Concrètement, nous accueillons 7 élèves en situation de handicap, accompagnés par 5 Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS).

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) permet la mise en place d'aménagements pédagogiques pour compenser les troubles de l'apprentissage. Seize adolescents en bénéficient.

Le Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE), permet aux élèves en difficulté de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en mathématiques, français ou anglais. Certains élèves entrant en 6ème ont même pu participer à un stage de remise à niveau la semaine avant la rentrée scolaire.

Pour les élèves de 3ème un soutien spécifique peut être apporté en vue de valider l'orientation.

Traiter la difficulté scolaire est un devoir, mais nous ne devons pas oublier les autres élèves. Ainsi, par exemple, en mai-juin 2015 trente heures d'accompagnement ont été proposées à tous les 3^{ème} pour des entraînements au Diplôme National du Brevet, en plus des deux épreuves blanches effectuées dans l'année.

2. Un parcours culturel, artistique, sportif et citoyen au service de l'épanouissement des élèves.

L'enseignement obligatoire au collège doit permettre à chaque élève de valider le socle commun de connaissance et de compétences. En plus nous lui proposons des activités porteuses de sens.

Pour prendre l'exemple de l'année en cours voilà un aperçu de ce qui sera proposé aux élèves.

Volet culturel



6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
<ul style="list-style-type: none"> *Participation à un spectacle et à des ateliers sur le thème du Conte *2 séances de cinéma annuelles *Participation à la chorale du Collège *Possibilité de participer à une initiation à la guitare 	<ul style="list-style-type: none"> *Voyage à Londres *Options théâtre ou arts plastiques *2 séances de cinéma annuelles *Participation à un spectacle de théâtre *Sortie pédagogique sur un site antique pour les élèves latinistes *Participation à la chorale du Collège *Possibilité de participer à une initiation à la guitare 	<ul style="list-style-type: none"> *Voyage à Rome *2 séances de cinéma annuelles *Option cinéma *Sortie pédagogique sur un site antique pour les élèves latinistes *Participation à la chorale du Collège *Possibilité de participer à une initiation à la guitare 	<ul style="list-style-type: none"> *Voyage à Rome *2 séances de cinéma annuelles *Sorties pédagogiques en lien avec l'Histoire des Arts (Valence, St Etienne) *Sortie pédagogique sur un site antique pour les élèves latinistes *Participation à la chorale du Collège *Possibilité de participer à une initiation à la guitare

Un cadre de travail agréable et rassurant

Les effectifs allégés de notre établissement permettent à chaque élève de trouver sa place et de se sentir reconnu au collège. L'ambiance qui s'en dégage est rassurante et bienveillante.



La restauration scolaire, élaborée sur place, avec une prise en compte de la dimension locale de l'approvisionnement est un autre gage de la sérénité des élèves. De même l'entretien des bâtiments, d'excellente qualité, assuré par les agents de la collectivité départementale permet à tous de travailler dans la sécurité. Le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) veille à cette donnée.



Pour conclure cet article, il est important de signaler les travaux de restructuration qui vont être mis en place par le Département de l'Ardèche à partir d'avril 2016, dans l'idée de nous doter d'un outil plus adapté aux besoins des collégiens du 21^{ème} siècle.

Volet sportif

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
*Participation au cross de l'OMS *Possibilité de participer aux rencontres de l'Association Sportive (AS) *Journée du sport scolaire en septembre *Fête du sport en Avril *Participation au club d'échecs	*Participation au cross de l'OMS *Possibilité de participer aux rencontres de l'Association Sportive (AS) *Option Activité Physique de Pleine Nature (APPN) *Participation au club d'échecs	*Participation au cross de l'OMS *Possibilité de participer aux rencontres de l'Association Sportive (AS) *Participation au club d'échecs	*Participation au cross de l'OMS *Possibilité de participer aux rencontres de l'Association Sportive (AS) *Participation au club d'échecs

Volet santé/citoyenneté

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
*Participation à la vie démocratique de l'établissement (y compris la formation des délégués de classes) *Sensibilisation au harcèlement scolaire *Formation à la sécurité routière *Éducation à la nutrition *Sensibilisation aux addictions *Participation à la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme	*Participation à la vie démocratique de l'établissement (y compris la formation des délégués de classes) *Sensibilisation aux risques numériques *Formation à la sécurité routière et validation de l'ASSR1 *Participation à un projet d'éducation au développement durable *Mise en place d'une action de solidarité *Participation à la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme	*Participation à la vie démocratique de l'établissement (y compris la formation des délégués de classes) *Sensibilisation aux risques numériques *Formation à la sécurité routière *Sensibilisation aux risques auditifs *Sensibilisation au handicap visuel *Éducation à la vie sentimentale et à la sexualité *Participation à la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme	*Participation à la vie démocratique de l'établissement (y compris la formation des délégués de classes) *Validation de de l'attestation de Prévention Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) *Formation à la sécurité routière et validation de l'ASSR2 *Sensibilisation aux addictions *Éducation à la vie sentimentale et à la sexualité *Participation à la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme

3. Des valeurs républicaines au service d'une intégration réussie.

Cet axe-là met en avant la dimension citoyenne de notre établissement. Par son ancrage dans le territoire, il participe à la vie locale (en témoignent les nombreux articles de presse dont nous faisons l'objet). A ce titre notre collaboration réussie avec l'Amicale laïque de Lamastre et l'association des parents d'élèves doit être absolument citée.

Le collège doit aussi faire de nos élèves de jeunes citoyens prêts à répondre aux défis du 21^{ème} siècle. C'est pour cela que tous les personnels du collège rappellent régulièrement aux élèves que le cadre mis en place est là pour la réussite du « vivre ensemble » et non pour être une contrainte. C'est dans ce sens que nous avons développé un partenariat avec l'Institut Médico Éducatif (IME) du château de Soubeyran à St Barthélemy-Grozon. En effet, une journée par semaine, des jeunes porteurs de handicap intègrent les classes du collège, en accord avec la loi de 2005, pour le plus grand bénéfice de tous.

Une année riche d'échanges et de nouveautés !

Bilan fréquentation

La fréquentation cumulée des deux points d'accueil de Lamastre et Désaignes a été un peu plus faible qu'en 2014. Le recul s'est fait sentir surtout sur juillet et août, les fortes chaleurs pouvant en être la cause.

A fin octobre, 15 350 visiteurs avaient franchi nos portes. La fréquentation étrangère représente environ 15 % de la fréquentation totale, en légère augmentation. Les touristes néerlandais, bien qu'un peu moins nombreux, tiennent toujours la tête d'un tiercé qu'ils composent avec les Belges et les Britanniques cette année.

Le bilan de l'année n'est pas définitif et bien que certains prestataires, d'hébergement notamment, soient très satisfaits de leur saison avec une fréquentation égale ou supérieure à celle de 2014, il semble que cette année ait été moins dense que la précédente.

Des rencontres avec les prestataires en cette fin d'année montrent des partenaires intéressés et impliqués pour le développement du tourisme dans un travail en commun.



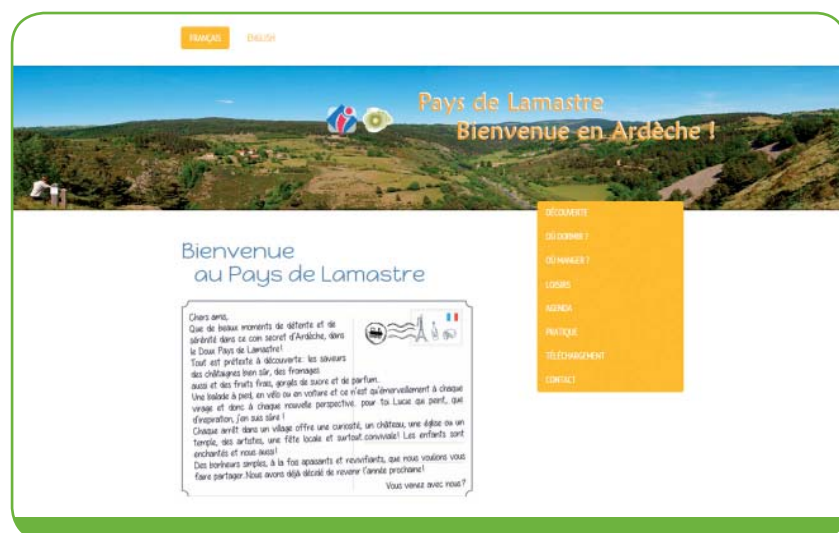
Classement en catégorie III

Le dossier de demande de classement de l'Office de Tourisme a été mené à bien et c'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons reçu l'arrêté préfectoral en septembre annonçant le classement de l'Office de Tourisme du Pays de Lamastre en catégorie III pour cinq ans. Ce classement concerne les bureaux d'accueil de Lamastre et Désaignes.

Cela est le résultat et la reconnaissance du travail de l'équipe des personnels et du soutien des décideurs qui ont œuvré pour satisfaire aux critères exigés.

Classé en catégorie III pour cinq ans, rien n'empêche cependant, si les conditions le permettent, de prétendre au niveau supérieur (catégorie II) avant la fin de ce délai.

Site internet : otpayslamastre-ardeche.com



Avoir un site Internet dédié au tourisme, bilingue, est l'un des passages obligés pour obtenir le classement de l'Office de Tourisme. Pour parer au plus urgent, un site a été créé en interne : www.otpayslamastre-ardeche.com.

Pour le moment plus fonctionnel que « design », il permet de retrouver l'information touristique de nos 11 communes de compétence, mettant un peu plus en avant les partenaires qui ont soutenu dès cette année notre nouveau fonctionnement.

Un cahier des charges est en cours d'élaboration afin de faire appel au savoir-faire d'un professionnel qui nous aidera à mettre en avant le Pays de Lamastre comme destination touristique.

Partenariat

Pour de simples raisons juridiques, le mot « partenaire » est venu remplacer cette année le mot « adhérent » dans notre organisation. Cela s'est fait dans le deuxième trimestre de l'année et a été un peu perturbant pour chacun. Les formules proposées, nouvelles pour tous, permettent de choisir le degré de mise en avant de la prestation touristique par l'Office de Tourisme : dépliants en libre-service, présentation élargie dans les éditions et sur le site Internet, mise en avant sur Facebook par exemple.

Nous remercions les prestataires avec lesquels le partenariat s'est noué dès cette année, simplement dans la continuité du travail réalisé par les personnels et bénévoles des Offices de Tourisme associatifs dont nous avons pris la suite et nous remercions par avance ceux avec lesquels le partenariat se tricoterait dans l'avenir !

Brocante du 26 juillet



Sous le soleil, vendeurs et chineurs ont pu conclure leurs affaires ! Il ressort d'un questionnaire que nous leur avons demandé de remplir le soir même que les premiers se sont montrés satisfaits de ce moment d'échanges passé à Lamastre !

Salon du commerce et de l'artisanat



Les 24 et 25 octobre, l'Office de Tourisme était présent sur le salon du commerce et de l'artisanat organisé par l'UPECL.

C'était l'occasion de communiquer sur les atouts et les sites de notre beau territoire auprès des touristes profitant des vacances pour (re)découvrir notre région mais aussi auprès des résidents qui ont eux aussi parfois découvert des activités toutes proches !

Comité d'itinéraire de la Dolce Via

Il s'agit d'une voie douce aménagée sur l'ancienne voie de chemin de fer départemental (CFD) qui s'étend sur 90 km de la Voulte-sur-Rhône à Saint-Agrève et du Cheylard à Lamastre. Cette voie douce a intégré le réseau départemental des voies douces d'Ardèche, dont l'emblème est la « Biclette ».



C'est à la fois un projet d'aménagement, de valorisation patrimoniale et paysagère et de développement touristique. En effet, il s'agira à terme de permettre des connexions avec les trains touristiques (Train de l'Ardèche dans notre cas) et la Via Rhôna.

Les Communautés de Communes du Pays de Lamastre, Val'Eyrieux et la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche, ont créé un comité d'itinéraire à l'échelle de la Dolce Via afin de travailler ensemble. Par convention, trois axes d'intervention ont été déterminés : 1) infrastructure et signalisation, 2) services aux usagers, 3) promotion-commercialisation dont s'occupe la Communauté de Communes du Pays de Lamastre.

Les démarches pour le dépôt de la marque Dolce Via sont en cours. Et Simon Bugnon, photographe professionnel, réalise un reportage au fil des saisons afin d'avoir des images de qualité pour illustrer les supports de promotion qui seront créés : dépliants, site Internet, etc.

Vélorail et Train de l'Ardèche : un franc succès en 2015 !



Une année 2015 riche en événements

Après plus de trois ans de travaux dans nos ateliers de Lamastre, la locomotive Mallet 414 a emmené ses premiers voyageurs à bord du Train des Gorges et du Mastrou cet automne !

L'achèvement de cette locomotive est un bel aboutissement pour notre équipe technique.

Cependant les ateliers lamastrois ne vont pas s'endormir cet hiver. Bien au contraire, le programme est conséquent : restauration de nouveaux autorails, révisions des locomotives, des voitures et des vélorails, élagage, déboisement, renouvellement de traverses, restauration de 1 km de voie de chemin de fer... Toute notre équipe reste mobilisée ! Attention : cela signifie que nos trains circuleront sur la ligne car nous pouvons mener des chantiers tous les jours (week-end compris).

Une saison 2015 réussie au Train de l'Ardèche !

Le bilan de cette année 2015 est très positif ! Nous avons enregistré une augmentation de la fréquentation de 29% par rapport à 2014. 75500 passagers ont été accueillis par notre équipe, enchantés de découvrir les Gorges du Doux d'une manière insolite à bord de notre train historique.

Le Train des Gorges a ravi les 45 000 passagers souhaitant profiter de la beauté des Gorges du Doux sans partir toute la journée.

Le Mastrou a également connu un franc succès, en accueillant à Lamastre près de 29 000 personnes sur la saison (+48%). Les nouvelles circulations sont une belle réussite, tant pour nous que pour les commerçants et le marché de Lamastre.

Le Train du Marché, conduit par notre locomotive Diesel BB400, avec 1 500 visiteurs, a connu quant à lui un vif succès complété par la nouvelle arrivée estivale des locomotives les mardis.

Le Vélorail des Gorges du Doux, toujours un succès !

Avec une fréquentation avoisinant les 55 200 visiteurs, le Vélorail a enregistré une augmentation de 41% par rapport à l'an dernier !

L'ouverture de la deuxième ligne du Vélorail : **le parcours des Viaducs**, a grandement participé à cette évolution. Allant de Boucieu-le-Roi à la Halte de Monteil, il a conquis nos pédaleurs friands de nature et de découvertes ! Un peu plus sportif, il a su séduire une clientèle envieuse de découvrir les ouvrages d'art et paysages façonnés par l'homme (vergers, châtaigneraies...) présents tout au long des 12 km de voie.

Le parcours des Etroits, entre Boucieu-le-Roi et la Halte de Troye, émerveille toujours autant ! Les voyageurs apprécient cet itinéraire sauvage et escarpé de 12 km, leur permettant d'être au cœur d'un Espace Naturel Sensible classé. Les départs à 11h et 13h30 ont été les plus convoités, ce parcours a ainsi remporté le plus de succès. Notre logistique avec le passage du Train de l'Ardèche nous a permis de proposer plus de 800 circulations entre le 4 avril et le 1^{er} novembre 2015. En pleine saison, nous réussissons à faire partir 9 convois de Vélorails en une seule journée !



Une belle saison 2016 se prépare



Vélorail des Gorges du Doux



Le « Mastrou » et sa locomotive Mallet 403

- De nombreux événements sont à venir ! La saison 2016 débutera avec un Train des Gorges le dimanche 20 mars 2016, suivi du redémarrage du Vélorail le samedi 26 mars 2016. Quant au premier Mastrou, ce sera un train exceptionnel pour Pâques que nous proposerons, avec une chasse aux œufs au départ de Lamastre, le dimanche 27 mars 2016.

- Nous renforçons également la fréquence des « Mastrou » en période estivale avec 3 programmations par semaine : les mardis, jeudis et dimanches, du 5 mai au 15 septembre 2016 (y compris pendant les vacances scolaires). En gare de Lamastre, notre Chef de Train présentera une découverte technique et historique de notre patrimoine ferroviaire, visite guidée sur réservation (nombre de places limité).

- Nous sommes impatients de découvrir la gare de Lamastre entièrement rénovée, qui accueillera l'Office de Tourisme Intercommunal, pour le plaisir des passagers du train, des touristes et des locaux ! La gare de Boucieu-le-Roi fait également peau neuve ! Cet hiver, des travaux vont être entrepris afin de mieux accueillir les visiteurs, grâce à une nouvelle salle d'attente qui présentera des expositions temporaires ou du patrimoine local, un réaménagement de la boutique et de la terrasse.

Agriculture

Sécheresse : les impacts sur l'agriculture

Les conditions météo depuis le printemps ont eu des conséquences importantes sur l'agriculture.

Concernant l'élevage, les récoltes de foin ont été durement affectées, représentant une baisse de 25 à 40 % selon les secteurs. Les fortes chaleurs de juin ont empêché les repousses de l'herbe et beaucoup d'éleveurs ont été obligés de puiser dans leurs stocks déjà faibles. Il est impossible économiquement aux agriculteurs de sacrifier leur production ou la santé de leurs animaux, il faut alors avoir recours à l'achat pour couvrir les besoins de l'hiver. Des enquêtes par secteur ont été conduites à l'automne par la Direction Départementale des Territoires, et des aides financières ont été versées récemment pour compenser une partie de ces pertes.

Concernant les nombreuses productions fruitières de notre petite région, la récolte de la cerise a été bousculée par la canicule. Le ramassage a dû s'accélérer pour respecter la qualité des fruits, avec des prix très moyens. Les cours ont heureusement remonté en fin de production. Pour ce qui est des abricots, la récolte a été relativement abondante sauf quelques zones touchées par des orages de grêle. Pour les petits fruits, les cultures sont

durement touchées par les attaques du drosophile suzuki, les conditions sèches et chaudes de 2015 ayant été cependant plus favorables comparées à l'humidité de 2014. Dès la piqure du parasite, les fruits se dégradent très vite et ne peuvent plus être commercialisés, aucune lutte efficace n'existe à ce jour. A noter que la demande n'est pas honorée, autant en production conventionnelle qu'en bio.

Pour finir, la châtaigne a elle aussi ses problèmes de parasite avec le cynips. Les lâchers de torymus, prédateurs du cynips, ont besoin de temps pour être efficaces. La sécheresse et la canicule ont fait souffrir les arbres et engendré une récolte très faible dans la majorité des zones. Certaines variétés, notamment la combale, ont tiré leur épingle du jeu du fait de leur implantation. Là aussi les prix sont relativement intéressants, mais la production de ces dernières années reste faible.

A la fin de cette année sèche et chaude, il est important de poursuivre les orientations de stockage d'eau en vue de l'usage pour l'irrigation agricole. Cette réflexion a été relancée récemment par le Préfet, et il en va de l'avenir de l'agriculture de notre territoire.

Course d'orientation à Lamastre Week-end à la carte avec le club EVA

Petit rappel pour les néophytes, la course d'orientation consiste à trouver sur le terrain des balises dessinées sur une carte.

C'est au départ un sport de pleine nature mais cette activité ludique s'adresse aussi à un public familial et se prête à la mise en valeur du patrimoine local.



Les jeunes orienteuses récompensées le samedi devant l'Office de Tourisme de Lamastre



Podium Seniors



On cherche...

Les 10 et 11 octobre derniers, le club E.V.A. (Entente Vivaroise Athlétique) en collaboration avec la Mairie de Lamastre, proposait un week-end placé sous le signe de la course d'orientation en accueillant les deux dernières manches du Challenge Ardéchois d'Orientation 2015.

Le samedi après-midi, Lamastre avait des airs de grande cour de récréation où se déroulait une chasse au trésor. Les concurrents devaient en effet s'affronter dans les rues de la ville au cours d'un sprint comptant pour le classement national des orienteurs. Après une course très rapide dans le quartier de la poste, les difficultés techniques les attendaient dans le Parc Seignobos. Il ne fallait pas tomber dans les pièges tendus par les organisateurs au risque de perdre de précieuses secondes. A ce jeu, c'est François Joly du club de Douai et ancien membre de l'équipe de France qui fut le plus rapide sur le parcours élite.

Le dimanche, c'est la forêt d'Urbilhac qui, comme en 2012, servait de cadre à la finale. Pas moins de 6 circuits attendaient les participants, expérimentés ou débutants, seuls ou en famille, venus pour la compétition ou tout simplement pour profiter d'une belle balade à itinéraire libre.

Au terme de ce week-end ensoleillé, c'est dans une ambiance conviviale et autour d'un pique-nique champêtre au domaine de La Chirouze que les lauréats du classement général reçurent leur récompense.

Les équipes d'E.V.A. et du Comité Départemental de Course d'Orientation de l'Ardèche ont tenu à remercier la Mairie de Lamastre représentée par Jacky Chosson, Jean-Luc Peyrard et Florence Marchadour pour leur soutien et l'aide technique apportée pendant ces 2 jours qui auront permis à plus de 250 participants de découvrir la richesse du patrimoine local.



On trouve...

L'Ardéchoise

Pendant trois jours, les 18, 19, 20 juin derniers, les nombreux cyclotouristes participant à l'édition 2015 de l'Ardéchoise ont traversé notre ville. Dès le jeudi matin, les signaleurs étaient sur le pont pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Avec pour thème, « Le sport dans tous ses états » le samedi matin, plusieurs dizaines de bénévoles, en tenue de sport, mettant en avant les associations sportives locales, se sont réunis dès 5h du matin pour décorer le pont de Tain, la place de la République et les rues pour accueillir les sportifs dans une ambiance de fête.

Une fois encore, la commune a été primée par les organisateurs de l'Ardéchoise et a reçu le prix « Coup de cœur du jury », doté d'une récompense de 400 €.

Pour l'édition 2016, l'équipe a retenu le thème du tourisme.

Le Triathlon de Lamastre a fêté ses 30 ans !



Le triathlon de Lamastre, un des premiers triathlons ardéchois créé il y a 30 ans par l'Union des commerçants lamastrois a démontré cette année encore son dynamisme et sa jeunesse.

Maintenant organisé depuis de nombreuses années par l'Office Municipal des Sports lamastrois et sa présidente Florence Marchadour, ce ne sont pas moins de 110 personnes qui ont donné de leur temps pour la réussite de cette manifestation. La Communauté de Communes de Val'Eyrieux, élus, bénévoles de nombreuses associations sportives, pompiers, ADPC, gendarmes, employés municipaux etc. ont assuré les divers postes tels que la préparation du plan d'eau, les parcs à vélos, les ouvriers, les ravitaillements, les signaleurs, etc.

162 concurrents ont pris le départ de l'édition 2015 et c'est sur le site du lac des Collanges (Les Nonières) qu'ils se sont élancés dans l'eau pour l'épreuve de natation (750m), avant d'enfourcher leur vélo pour rejoindre Lamastre sur un parcours sélectif et comportant quelques difficultés que les triathlètes ont vite parcouru avant d'enfiler les baskets et effectuer la dernière épreuve, la course à pied sur une distance de 6 km avant l'arrivée devant la mairie. Le tout en 1h10'18 pour le vainqueur de cette édition, Mathis Margirier.



Forum des associations



Samedi 5 septembre 2015, la place de la République accueillait le forum des associations organisé par l'Office Municipal des Sports. Une bonne trentaine d'entre elles avait répondu présent. Une excellente occasion pour se renseigner sur leurs programmes, leurs activités et leurs projets.

Qu'elles s'adressent aux seniors, aux jeunes ou à toute la famille, qu'elles soient spécialisées dans une discipline sportive, un art, un loisir, une activité

manuelle, dans le domaine de la solidarité ou des secours, elles sont le reflet de la richesse et du dynamisme de notre monde associatif.

Une bonne affluence pour cette manifestation annuelle où lamastrois et habitants du canton sont venus nombreux échanger, s'informer et préparer leur nouvelle saison à la grande satisfaction des bénévoles des associations participantes.

► Cinq associations locales ont été mises à l'honneur



A l'occasion de ce forum, en fin de matinée, Jean-Paul Vallon, Maire, et Florence Marchadour, Présidente de l'OMS, ont mis à l'honneur cinq associations qui ont, au cours de l'année écoulée, porté haut et loin les couleurs de Lamastre en remportant plusieurs titres de champions qu'ils soient nationaux, régionaux ou départementaux : le TSHV (Tir Sportif du Haut-Vivarais) et son champion de France Cyprien Chazot, l'ABL (Amicale Boule de Lamastre), le HCL (Handball Club Lamastrois), le BCL (Basket Club de Lamastre) et le RCL (Rugby Club Lamastrois).

Tous ont reçu une coupe, les félicitations et les applaudissements du public.

Grand Prix de la Châtaigne : courses des jeunes et Challenge Yves Forot



Samedi 24 octobre 2015, dans l'après-midi, ce sont 115 jeunes qui ont pris le départ des six courses qui leur étaient proposées selon leur classe d'âge.

Des tout-petits (mini-éveil) qui ont parcouru 470 m aux minimes qui devaient effectuer 2600 m, ils ont tous sillonné les rues du centre ville, Pons de Capteuil, Les Charrons, Camille Gaudemard, mais aussi la place Victor Hugo et l'avenue Frédéric Nodin.

Après l'effort et le ravitaillement bien mérité, ils ont reçu individuellement coupes ou médailles, et ont été chaleureusement applaudis.

Cross scolaire de l'OMS

Comme chaque année, le cross organisé au stade de la Sumène par l'Office Municipal des Sports a réuni un grand nombre de jeunes sportifs.

En effet 600 coureurs venus du collège du Vivarais, de l'ensemble scolaire Charles de Foucauld, des écoles primaires publiques et privées de Lamastre mais aussi des villages alentour, ont participé, à cette manifestation qui traditionnellement précède les vacances de la Toussaint.

Les circuits avaient été idéalement préparés par les professeurs d'EPS, selon les catégories d'âges.

Tous ont apprécié le goûter offert par l'OMS avant la remise des coupes et médailles par Florence Marchadour, la Présidente.



Challenge Yves Forot



Organisée par l'agence locale du Crédit Agricole en partenariat avec l'OMS (Office Municipal des Sports), ce sont 101 concurrents qui ont pris part à la course des As sur une distance de 10,4 km. Un circuit plat de 2,6 km en centre ville à parcourir quatre fois en nocturne.

Une météo clémente, de nombreux participants, un bon cru pour ce 33^{ème} Grand Prix de la Châtaigne renommé Challenge Yves Forot en hommage au commentateur trop tôt disparu. Les frères Sellami, Abdelhamid et Merzak prennent respectivement la 1^{ère} et la seconde place en 32'35 et 32'36 suivis par Damien Largeois (34'43). La première féminine Lucie Durand termine en 39'34.

La rôtie de châtaignes préparée par « Les compagnons de la Castagne » a réuni en soirée les sportifs et les spectateurs.



| Bilan de la saison 2015



Tous les concerts des jeudis dans le cadre de « Musiques au fil du Doux » ont connu un grand succès avec une fréquentation que l'on a pu estimer à plus de 600 spectateurs à chaque soirée ; le public a beaucoup apprécié la diversité des spectacles proposés.

Une mention très particulière pour la dernière soirée du mois d'août avec les élèves de l'antenne locale de l'école départementale de musique qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale. A renouveler.



Le bal du 14 juillet avec « Animation Slimer » a été très apprécié, l'expérience sera reconduite en 2016.

En ce qui concerne toutes les programmations proposées dans le cadre du partenariat avec la Comédie de Valence, le Théâtre de Privas, le Train-Théâtre, Vochora, le Théâtre du Sycomore et le Festival des Humoristes, le bilan est mitigé.

Le positif d'abord, avec la soirée des humoristes qui a été une réussite avec un centre culturel plein. La soirée du Théâtre du Sycomore dans la cour du prieuré de Macheville a constitué une très bonne surprise avec la troupe iranienne qui a enchanté les quelques 60 spectateurs. Le concert donné dans le cadre du Festival Vochora aurait dû attirer un public bien plus nombreux tant la prestation des exécutants suédois était magnifique.



La grande satisfaction de l'année 2015 restera la soirée Daniel Mille dans l'église de Saint Basile archi comble et conquise par l'interprétation de l'artiste. Ce fut un vrai moment d'échange et de partage, encore merci à Olivier Duhoo et à son équipe.

En ce qui concerne les soirées de la Comédie de Valence et du Théâtre de Privas au centre culturel de Lamastre, les organisateurs déplorent un manque de fréquentation malgré la qualité des spectacles proposés. Une première analyse montre que cela n'est pas dû à des considérations artistiques...



La mise en place d'une telle programmation riche et diversifiée demeure compliquée en raison de la diminution des subventions ; heureusement la commune (18 000 €) et le CDDRA Centre-Ardèche (5 000 €) continuent à nous soutenir.

Contactez l'association :

Président : Jacky CHOSSON

Tel. : 06 09 07 00 99 - Courriel : omc@lamastre.fr

Les P'tites Envolées - Théâtre de Privas

Depuis 14 ans, les P'tites Envolées du Théâtre de Privas sillonnent les routes du Département de l'Ardèche pour aller à votre rencontre. Un bel âge pour un projet de développement culturel à l'échelle d'un territoire. Au fil des saisons, les P'tites Envolées ont su grandir et aller à la rencontre de nouveaux publics.

Depuis toutes ces années, les P'tites Envolées affirment la volonté de rendre compte, au plus grand nombre, de la richesse de la création contemporaine avec une programmation mêlant poésie, humour, exigence et singularité au-delà des frontières et disciplines artistiques.

Cette saison 2015-2016, le Théâtre de Privas vous proposera une programmation d'une grande diversité artistique avec du **THEATRE**, un **SPECTACLE MUSICAL** et du **CIRQUE**.

Samedi
30 janvier 2016
à 20h30

Salle des fêtes
EMPURANY

L'OGRE ET L'ENFANT - Théâtre sans parole

Avec Jean Haderer, Lise Maussion et Damien Mongin

Accompagnement musical : Chants de Nina Simone

Lise Maussion et Damien Mongin sont des oiseaux rares ! Sortis du prestigieux Conservatoire National Supérieur d'art Dramatique de Paris, ils ont choisi l'Ardèche pour fonder leur compagnie et créer des spectacles qui ont parcouru l'hexagone et rencontré de grands succès public et critique. Avec L'ogre et l'enfant, en compagnie de trois personnages, ils nous entraînent dans un grand voyage qui va de New York à l'Indonésie et même jusque dans l'Au-Delà ! Le tout dans un très beau dispositif scénique qui réunit acteurs et spectateurs dans un même espace ! L'ogre et l'enfant est une expérience théâtrale inédite et forte à ne pas manquer !

Durée : 1h20 - Tout public à partir de 14 ans - Entrée : 8 €/ Réduit : 5 €



Mercredi
6 avril 2016
à 20h30

Eglise
SAINT BASILE

LEO 38 - Spectacle musical

Spectacle proposé et accueilli en partenariat avec le Train-Théâtre de Portes-lès-Valence (Scène conventionnée chanson / Scène Rhône-Alpes)

Spectacle imaginé, réalisé et interprété par Monique Brun

Léo Ferré est avec Jacques Brel et Georges Brassens une des légendes de la chanson française ! Mais au-delà de ce poète, musicien, compositeur et interprète hors pair, quelle est l'histoire de l'homme Ferré ? Avec Léo 38, Monique Brun, nous convie à partager l'univers du grand Léo ! Sa voix douce, profonde, authentique, est celle d'une comédienne qui chante et qui raconte comme on se livre avec pudeur à un ami ! Après Daniel Mille, nos ami(e)s du Train-Théâtre nous proposent une nouvelle soirée d'exception !

Durée : 1h - Tout public à partir de 14 ans - Entrée : 8 €/ Réduit : 5 €



Dimanche
29 mai 2016
à 17h30

Parc Seignobos
LAMASTRE

NO/MORE (Version rue) - Nouveau cirque

Conception, mise en scène Simon Carrot

Avec : Hemda Ben Zvi, Mosi Abdu espinosa Navarro, Amir Guetta, Jonas Julliard

Echelle de Richter, échelle des salaires, échelle hiérarchique : l'échelle occupe une place très importante dans nos vies quotidiennes ! Confrontés à de simples et belles échelles de bois, comment vont se comporter nos cinq acrobates de hauts niveaux ? Qui voudra grimper plus haut que les autres ? Pourra-t-il y rester bien longtemps ? Que deviendra-t-il lorsqu'il en aura descendu

les échelons et qu'il se retrouvera au bas de l'échelle ? No/More est l'occasion de découvrir quelques exploits mais aussi de voir à l'oeuvre le fonctionnement d'une petite société qui, comme la nôtre, a placé la compétition au plus haut de son échelle des valeurs !

Durée : 1h - Tout public à partir de 9 ans - Entrée : 5 €/ Gratuit pour les moins de 16 ans.



École Départementale de Musique et de Danse de l'Ardèche

ardèche
MUSIQUE ET DANSE
CONSERVATOIRE

**Conservatoire Ardèche
Musique et Danse
Antenne de Lamastre
Centre culturel
Place Victor Hugo
07270 LAMASTRE
Tél. 04 75 06 48 67**

Courriel : antenne.lamastre@ardechemusiqueetdanse.fr

**Site internet :
www.ardechemusiqueetdanse.fr**

Le Conservatoire Ardèche Musique et Danse

Le Conservatoire Départemental Ardèche Musique et Danse, créé en 2002, offre à ses 1 500 élèves, en fonction de leur niveau et leurs attentes, un véritable cursus pédagogique en musique et en danse.

De Limony à Bourg Saint Andéol et de Coucouron à Tain l'Hermitage, les 16 antennes de proximité proposent aux enfants comme aux adultes de jouer, chanter et de danser toute l'année grâce à ses 104 professeurs exerçant sur tout le territoire ardéchois et une partie de la Drôme.

Sa proximité avec les populations locales et la qualité de ses équipes pédagogiques, témoignent de l'engagement d'Ardèche Musique et Danse à être moteur d'une action culturelle d'envergure départementale pour que la pratique artistique soit accessible au plus grand nombre, dans les zones urbaines comme dans les zones les plus isolées.

Le Conservatoire Ardèche Musique et Danse est un organisme culturel faisant partie de la fonction publique territoriale. Il est agréé par l'Etat et classé Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.

450 élèves pratiquent la musique ou la danse sur le Bassin Centre dans les antennes de Lamastre, Le Cheylard, l'Eyrieux (St Sauveur de Montagut), Colombier le Vieux et Saint Agrève. Des cours de danse contemporaine sont dispensés à Vernoux-en-Vivarais (enfants et adultes).

La pratique musicale sur l'antenne de Lamastre

Des cours individuels ou semi-collectifs sont assurés en batterie, percussion, saxophone, guitare acoustique et électrique, flûte traversière, flûte à bec, piano et violon.

Les élèves musiciens sont encouragés à « jouer ensemble », dans les cours instrumentaux et en ateliers, groupes et orchestres. La pratique collective est au centre des apprentissages avec l'atelier jazz, les ateliers musiques actuelles, les ressources artistiques, la formation musicale, la chorale enfants, l'atelier « Styles » : musique d'ensemble et création, l'atelier guitare chanson.

L'Orchestre itinérant de la vallée de l'Eyrieux répète une fois par mois, en alternance sur les antennes du bassin. Les musiciens y interprètent un répertoire orienté musique du monde et traditionnelle.



L'équipe enseignante du conservatoire accompagne les élèves dans leurs recherches artistiques et de création et permet à des groupes d'émerger comme « Radioactive Voices » qui s'est produit à la fin de cet été dans le cadre de la programmation des « Musiques au fil du Doux 2015 » organisée par l'Office Municipal Culturel de Lamastre.

 www.facebook.com/theradioactivevoices

| Groupe « Radioactive Voices »



Le Groupe s'est structuré en 2013 et 2014. Les six musiciens, Audrey Veyret, Emma Givaudan, Florian Belin, David Vaux, Rémi Icard, Gabriel Etienne, faisant partie de l'atelier musique actuelle du conservatoire de Lamastre. Étienne Vareille, saxophoniste également au conservatoire, a rejoint le groupe pour les concerts.

Les musiciens de « Radioactives Voices » composent leurs propres pièces et réinterprètent des musiques pop-rock.

INTERVIEW avec le groupe

Comment est né le groupe ?

Audrey, Florian et Emma commencent la musique au collège, Audrey chante depuis qu'elle est toute petite. Gaby, David et Rémi sont entrés au conservatoire lorsqu'ils étaient en primaire.

Au collège, sur l'initiative de Laurence Souche, un atelier guitare est proposé avec Florent Giraud, professeur au conservatoire. Ce sera le premier contact avec l'instrument et une passerelle pour ensuite intégrer les cours du conservatoire.

Les concerts s'enchaînent dans le cadre de l'école de musique, puis au festival de musiques actuelles « Festoch' » et à Zik en Dez (belle expérience d'une grande scène professionnelle).

Le dernier temps fort pour notre groupe est le concert du 27 août 2015 : la grande scène de Lamastre, premier concert indépendant, organisé tout seul, tête d'affiche. Pour commencer, c'est bien de jouer chez soi, à Lamastre. Dans le public, beaucoup ont été étonnés de notre âge. Nous avons même signé des autographes. Il y a eu un bon relais de la presse locale et sur internet.

Vos Influences ?

Imagine Dragons / Coldplay / Muse.

Le nom du groupe ?

Au début, nous voulions nous appeler Broken Arms, mais c'était déjà pris.

Nous avons pensé à « Radioactive » en référence à un morceau d'Imagine Dragon puis « Voices » pour les voix polyphoniques.

Le choix de l'anglais était pour se rapprocher de nos groupes de référence. Notre cible : le public jeune. Nous ne pouvons pas plaire à tout le monde même si les différentes générations ont apprécié les concerts.

La composition ?

Gaby compose en improvisant, et en partant de ce qu'il a à apprendre ou travailler.

Audrey aime écrire les paroles avant la musique, en français puis les traduit en anglais. L'harmonie et la mélodie arrivent dans le même temps.

Une anecdote ?

Parfois un problème de ponctualité, donc on préfère jouer en dernier : « le meilleur pour la fin », comme ça on est sûr d'être là !

L'expérience au conservatoire ?

Notre expérience est liée à nos professeurs : Florent Giraud a tout déclenché ; Jean-Paul Afanassieff nous a initié au groupe, au rock ; Gaël Romeuf nous a accompagnés pour finaliser le projet, organiser les concerts, être plus pro...

Qu'est-ce que vous avez vécu avec la musique ?

Le partage avec le public. Le fait de communiquer une passion, plutôt que de jouer tout seul. Vivre la musique comme moyen de rapprocher les gens, de tisser des liens. La musique est un langage universel, nous nous en sommes aperçus en rencontrant les correspondants croates. Tout le monde en écoute. La musique fait passer des émotions.

Pourquoi faire de la musique ?

Ce n'est pas pour rien que beaucoup de gens font et écoutent de la musique.

La musique est partout, mais si on pratique on n'écoute pas de la même façon. Nous pouvons mettre des mots sur ce qu'on entend. Faire de la musique c'est travailler, il faut y consacrer du temps. Il y a aussi le plaisir d'avoir un challenge, un morceau dur à jouer, d'y arriver, et de le jouer en concert.

L'avenir du groupe ?


Nous ferons les représentations avec l'école de musique mais une partie du groupe n'est plus là. On va se voir pendant les vacances, faire des tremplins, faire des concerts hors école, rechercher des dates : « NOUS CHERCHONS DES CONCERTS ! ».

Contacts

Présidente : Simone MONTET
Tél. : 04 75 06 71 69

Secrétaire :
Anne-Marie FROMENTOUX
Tél. : 04 75 06 65 00

Trésorier :
André VALOR
Tél. : 06 41 40 00 93

 www.facebook.com/anacrouse

Chef de chœur
Renée HEERKENS
Tél. : 06 32 10 44 56
Site internet :
www.reneeheerkens.com

Chorale Anacrouse



La chorale «Anacrouse» est née en 1982, créée et dirigée par Marcelle Chareyron. Rapidement ce chœur ardéchois s'étoffe, accueille des jeunes et des adultes, venus d'une dizaine de communes avoisinantes. Marcelle Chareyron (décédée en avril 2007) a su, en 25 ans de direction d'Anacrouse, faire progresser ce chœur, jusqu'à de hauts sommets, grâce à sa grande culture musicale et un sens exceptionnel de la pédagogie, du partage et de la convivialité. Cette chorale a été reconnue en région, en France et même à l'étranger (Italie, Suisse, Pays-Bas) ; elle a été à l'origine de riches échanges amicaux, pour plus de 300 choristes qui l'ont fréquentée et de beaucoup de joie et d'émotion pour ceux qui l'ont écoutée.

Depuis le décès de Marcelle Chareyron, plusieurs chefs de chœur se sont succédés, avec plus ou moins de bonheur. Mais depuis septembre 2014, Anacrouse est repartie du bon pied. Une nouvelle chef de chœur a pris ses fonctions, il s'agit de Renée Heerkens : une Vernousaine, Néerlandaise d'origine, Mezzo Soprano, professeur de chant et chef de chœur.

L'association est présidée par Simone Montet, elle succède à Robert Eynard qui a beaucoup œuvré pour maintenir à flots la chorale, pendant cette période difficile.

La saison 2015-2016 est bien lancée ; elle a commencé par un concert bien réussi, donné le 13 décembre en l'église de Silhac, en compagnie de la chorale Ardéchants. Un autre concert est prévu pour avril 2016 à Lamastre, probablement avec un chœur d'hommes. On a pu aussi voir et entendre Anacrouse, sur le marché de Noël à Lamastre, avec des chants de circonstance.

La chorale compte pour le moment une trentaine de membres ; ils invitent cordialement les personnes de tout âge, connaissant ou non la musique, à rejoindre Anacrouse pour pratiquer le chant mais aussi pour vivre des moments de partage et de détente, une fois par semaine. La voix est l'instrument de musique qui ne coûte rien et remplit de bonheur de l'aube au coucher.

Les répétitions ont lieu au centre culturel de Lamastre, salle 119, les jeudis de 17h45 à 20h, sauf pendant les vacances scolaires.

Anacrouse : ça signifie quoi ? **Note ou groupe de notes de musique qui précède la première barre de mesure et mène au premier temps fort.**

Centre d'Incendie et de Secours de Lamastre

7 rue Henri Roche
07270 LAMASTRE

Tél. Chef de centre :
06 75 45 47 03

Tél. Adjoint au Chef de
centre : 07 83 84 69 32

Courriel :
alexis.besset.lam@sdis07.fr

Passation de commandement au Centre d'Incendie et de Secours de Lamastre



Vendredi 25 septembre 2015 a eu lieu le protocole officiel de passation de commandement entre le lieutenant Jean-Claude Vallon et le lieutenant Alexis Besset, nouveau chef du Centre d'Incendie et de Secours de Lamastre.

Cette cérémonie solennelle s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités départementales : Sandrine Chareyre, Présidente du conseil d'administration du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), le Colonel Didier Amadeï, Chef du corps départemental, le Commandant Mathevet, Responsable du Groupement Nord-Ardèche, Jean-Paul Vallon, Maire de Lamastre et Conseiller Départemental de l'Ardèche, de nombreux maires du canton, des représentants de l'ADPC (Association Départementale de Protection Civile), une délégation de la gendarmerie et de Centres de Secours voisins, ainsi que des parents, amis et pompiers retraités.

Engagé depuis 18 ans en tant que pompier volontaire, c'est avec honneur et fierté qu'Alexis Besset prend le commandement du Centre d'Incendie et de Secours de Lamastre, et succède au Lieutenant Jean-Claude Vallon. Malgré les effectifs actuellement faibles, il espère étoffer son équipe grâce au lancement d'une campagne de recrutement.

Le corps de pompiers de Lamastre existe depuis 1858 et aujourd'hui a une activité toujours plus intense : 502 interventions recensées en 2014 et davantage pour cette année 2015.

Devenez SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Pour s'engager, il suffit de :

- être âgé de 16 à 45 ans
- habiter à moins de 8 minutes de votre centre d'incendie et de secours
- passer une visite d'aptitude médicale
- suivre une formation de base liée aux activités.

Ne laissons pas le manque de Sapeurs-Pompiers Volontaires devenir LA PROCHAINE URGENCE !!!



Révision du Plan d'Occupation des Sols



Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un document d'urbanisme qui fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols. Il évalue les besoins en matière d'habitat, d'équipements, d'économie, d'environnement, à partir d'un diagnostic de territoire, et permet de prévoir son développement pour les années à venir.

S'inscrivant dans une démarche de développement durable, il recherche l'équilibre entre les zones naturelles et les enjeux urbains, agricoles, sociaux, économiques et environnementaux. Il est mis au point en concertation avec la population.

Où se renseigner sur le PLU ?

Pour obtenir des informations complémentaires sur le PLU, vous pouvez contacter M. Franck BRUYERE, Directeur des Services Techniques de la Mairie de Lamastre :
Tél. : 04 75 06 41 92.

Les objectifs proposés :

Après diverses réunions du groupe de travail chargé de la révision du Plan d'Occupation des Sols, plusieurs objectifs ont été proposés.

1. Redéfinir le document d'urbanisme pour qu'il soit adapté aux exigences actuelles de l'aménagement de la commune :

- * Améliorer la circulation, le déplacement des piétons, l'accès aux commerces et aux services, le stationnement et étudier dans ce cadre l'aménagement des places (remplacement des arbres par des essences appropriées) et l'aménagement de carrefour (démolition d'immeuble),
- * Etudier l'opportunité de création d'une zone d'activités artisanales en lien avec les orientations supra communales (communauté de communes, SCOT), celle de la zone de Sumène étant saturée,
- * Créer une réserve foncière pour étudier l'apport d'un futur équipement public,
- * Améliorer le cadre de vie et l'attrait touristique des sites réservés à cet effet : Retourtour, quartier de Macheville, secteur de la gare terminus du « Train de l'Ardèche », liaison entre le centre ville et la voie douce « Dolce Via » sur laquelle se déroule chaque année « La Ballastine » (course pédestre...).

2. Utiliser des espaces encore disponibles dans les zones bâties, pouvant être le support d'opérations d'aménagement en renouvellement urbain, afin de :

- * Limiter l'étalement urbain et la consommation des zones naturelles en privilégiant les projets immobiliers dans des zones déjà desservies par les réseaux, ou à proximité de ces derniers,
- * Privilégier la rénovation de l'immobilier en agglomération notamment pour l'accueil de personnes âgées et/ou handicapées en rez-de-chaussée,
- * Dynamiser le tissu économique local en centre ville en préservant l'offre commerciale de proximité (en lien avec l'Opération Rurale Collective qui participe à la réhabilitation des locaux commerciaux) : maintien de la population vieillissante en centre ville, amélioration de l'accueil des touristes et notamment ceux qui empruntent le « Train de l'Ardèche ».

3. Permettre la mise en compatibilité du PLU avec la nouvelle charte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, et notamment :

- * Prendre en compte l'aspect paysager des projets d'aménagement et de construction,
- * Introduire des règles de construction favorisant l'insertion paysagère (implantation dans la pente, aspect extérieur...).

4. Promouvoir des constructions sobres en énergie, à travers le règlement du PLU, pouvant s'intégrer de façon cohérente dans l'espace urbain :

- * Favoriser l'utilisation des matériaux ou des dispositifs visant à réduire la consommation d'énergies fossiles dans la construction neuve ou la réhabilitation,
- * Favoriser les formes d'habitat économes en énergie et optimiser l'exposition des bâtiments au soleil (zones d'ombre à éviter).

5. Equilibrer l'offre de logements locatifs (social et intermédiaire) :

En favorisant la mixité sociale et générationnelle, pour accueillir de nouveaux habitants et conforter l'attractivité résidentielle de la commune, en maintenant un bon niveau de commerces et services de proximité.

6. Protéger l'environnement :

- * Préserver le cadre de vie des habitants par l'aménagement des espaces publics existants (coulée verte, square, arborétums,...),
- * Dans la perspective de la création de tout nouveau lotissement à usage d'habitation, une surface minimale d'espace collectif arboré devra être intégrée,
- * Préserver les milieux aquatiques :
 - protection des captages d'eau, optimisation de l'utilisation de la ressource en eau potable,
 - amélioration de la qualité des cours d'eau (rivières et ruisseaux) par la poursuite du programme de réhabilitation des réseaux d'eaux usées,
- * Inciter à la récupération des eaux de pluie ou/et des trop pleins des sources pour l'arrosage afin de limiter la consommation en eau potable,
- * Assurer la gestion durable du patrimoine forestier communal.
- * Préserver toutes les surfaces arables, conserver les unités pastorales et favoriser le maintien des exploitations agricoles.

Les objectifs sus-indiqués seront menés sous réserve de la validation du diagnostic qui sera établi par le cabinet RÉALITÉS, en charge du dossier de révision du P.O.S.

Étude sur le diagnostic territorial

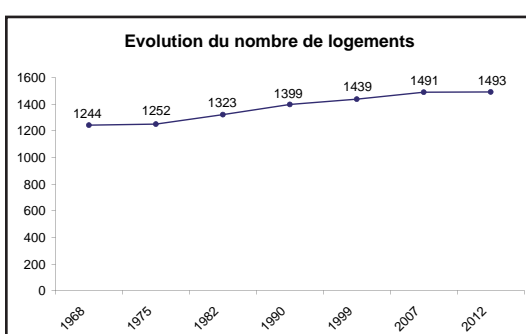
Après plusieurs réunions de travail, le bureau d'études RÉALITÉS nous livre ses premières conclusions sur notre commune.

	2012	1999
Actifs ayant un emploi	844 (60,9%)	916 (61,7%)
Chômeurs	115 (8,3%)	128 (8,6%)
TOTAL ACTIFS	960	1 046
Inactifs	426 (30,7%)	438 (29,5%)
TOTAL POPULATION	1 386	1 484
Taux d'activité	46,40%	49,30%

Les caractéristiques socio-démographiques

La part de chômeurs est en légère diminution : 8,3 % en 2012 contre 8,6 % en 2009.

Les catégories socio-professionnelles sont en évolution. Deux tendances se distinguent avec d'une part une forte progression des employés et d'autre part (dans le même temps) une nette diminution des ouvriers. Les agriculteurs restent faiblement représentés (2,6 %).

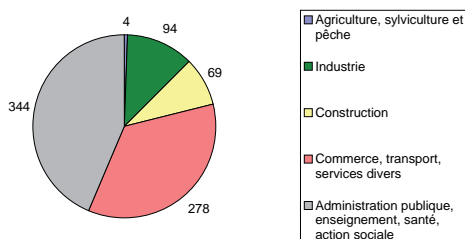


Le logement

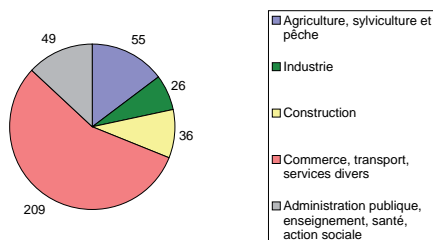
Au niveau du logement, le parc est en nette augmentation : en 40 ans Lamastre a gagné 250 logements.

De 2004 à 2008, la commune a connu une dynamique de construction avec un rythme élevé de permis de construire (14 logements par an). La production neuve étant essentiellement tournée vers le logement individuel.

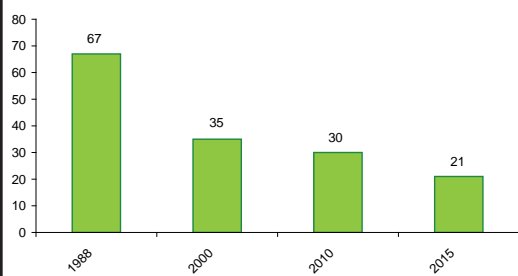
Nombre de postes salariés par secteur d'activité



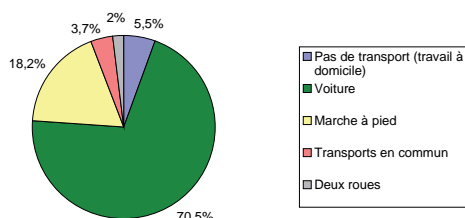
Nombre d'établissements actifs par secteur d'activité



Evolution du nombre d'exploitations agricoles



Mode de déplacements des actifs



Les activités économiques

Une offre d'emplois qui demeure importante. 375 établissements recensés offrent 789 postes salariés, concentrés dans le bourg et en zone industrielle.

Le commerce, les transports et les services représentent 55,7 % des établissements, alors que l'administration publique, l'enseignement, la santé, l'action sociale ou l'agriculture représentent chacun environ 14 % des établissements.

Les secteurs économiques offrant le plus d'emplois sont ceux de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé, de l'action sociale, un tissu commercial important et de nombreux services.

La présence d'un hôpital, EHPAD, médecins, banques, services d'action sociale, crèche, Poste... sont des atouts pour le développement de notre économie locale.

L'activité agricole

Lamastre est une commune inscrite au sein d'un territoire local à dominante rurale où l'agriculture structure encore fortement le paysage. Aujourd'hui, 21 exploitations sont recensées, contre 30 en 2010. La succession dans ce domaine d'activité n'est pas facile.

Le contexte local conduit la majorité des exploitants à se tourner vers la polyculture et le polyélevage pour assurer leur viabilité.

Les déplacements

Ils se réalisent principalement en voiture.

Cependant, la part significative des actifs se déplaçant à pied tend à confirmer la mixité des fonctions proposées sur la commune.

Le tourisme

Lamastre est une commune inscrite au sein d'un territoire local. Le territoire est doté d'un office de tourisme visant à promouvoir l'activité touristique riche. La diversité des hébergements et la dizaine de points de restauration sont la preuve de cette richesse. A cela s'ajoutent des sites ou activités d'intérêt participant activement à l'attractivité du territoire (marchés, « Mastrou », éléments patrimoniaux...). Des itinéraires de randonnées sont également accessibles depuis Lamastre.

Les équipements

- Sont recensés sur notre commune de nombreux équipements :
- Scolaires et périscolaires : deux écoles (publique et privée), deux collèges (public et privé), un lycée d'enseignement professionnel agricole, une crèche halte-garderie et un centre de loisirs.
 - Sportifs et culturels : une bibliothèque, un centre multimédia, un centre culturel, un gymnase, deux stades de foot et un de rugby, un boulodrome couvert, deux courts de tennis, un stand de tir, un mur d'escalade, un plan d'eau, des sentiers balisés...
 - Services à la population : mairie, trois lieux de culte, une gendarmerie, un centre d'incendie et de secours, un hôpital et des services de santé associés (médecins, infirmiers, dentistes, pharmacie, podologue...), banque, poste...
 - Un tissu associatif riche (65 associations environ)...

Inauguration du monument aux Morts



Le monument aux Morts, situé square Chazallon, a subi une cure de jouvence. Pour entretenir le souvenir, il était devenu nécessaire d'effectuer une rénovation complète de ce monument, à savoir : nettoyage des pierres, peinture des lettres dont certaines étaient devenues illisibles et application d'un hydrofuge pour préserver l'état de la pierre.

Les travaux ont été effectués début 2015 et le monument aux Morts rénové a été officiellement inauguré le samedi 27 juin 2015, en présence de nombreuses personnalités, dont le Sénateur Mathieu Darnaud.

Le défilé a pris le départ devant la Mairie. Il était conduit par la Fanfare suivie par les porte-drapeaux, les élus, les autorités civiles et militaires, les associations de combattants, les pompiers, les représentants de la gendarmerie et la population.

Des gerbes ont été déposées et les discours prononcés ont rappelé la nécessité de rénover ce monument en hommage aux 183 lamastrois morts pour la France et également l'occasion de souligner l'importance du devoir de mémoire et transmettre le flambeau aux jeunes générations.

Repas annuel du CCAS

Le repas annuel du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu **samedi 30 janvier 2016**, au domaine de La Chirouze.

Ce repas est ouvert aux Lamastrois de plus de 70 ans.

Se faire inscrire en Mairie de Lamastre, avant le 22 janvier 2016.

Pour les personnes qui le désirent, une navette sera mise à leur disposition. Rendez-vous à 11h30 devant la Mairie.

Inscriptions :
Mairie de Lamastre
Tel. : 04 75 06 41 92.

Opération brioches 2015 : les lamastrois généreux



Pour Lamastre, l'opération brioches 2015 a rapporté 3584,80 € soit une moyenne de 5,98 € par brioche. Les 600 brioches commandées ont été vendues. Au nom de l'ADAPEI, de sincères remerciements aux associations, particuliers et élus pour leur participation, leur disponibilité et leur implication pour cette opération 2015.

Sur le plan cantonal, la vente des brioches qui s'est déroulée durant la semaine du 5 au 11 octobre dernier a encore été un succès. 1 770 brioches ont été vendues pour un résultat global semblable à celui de l'année précédente, 10 188,90 €.

Exposition du fonds de M. Dürrenmatt

Guy Dürrenmatt est né le 28 février 1925, dans l'épicerie de sa grand-mère, route de Vernoux, à Lamastre. Il a un grand frère et une petite sœur, Colette, qui vit toujours à Lamastre. Il va à l'école communale du village, où il fera toute sa scolarité. Puis il descend à Valence pour préparer le concours des Arts et Métiers, mais la guerre se déclare. Il se trouve à 17 ans projeté dans un conflit qui change totalement la vie de leur bande de copains lamastrois pleins d'insouciance et il se retrouve dans la Résistance. Il tirera de cette expérience son livre « *Faim de liberté* ». À la fin de la guerre, il rentre à la SNCF où il est nommé à Paris, puis Chambéry, il y fait toute sa carrière et gravit tous les échelons. Il retrouve dans ce milieu de cheminots les vertus de solidarité qu'il avait rencontrées dans la Résistance, pour se faire aimer de son équipe et de ceux qu'il a formés.

Puis à l'heure de la retraite, une fois débarrassé des tracas professionnels, il s'installe à Valence dans la maison de son oncle Édouard Crouzet. Son passe-temps favori devient alors la collection de cartes postales anciennes, puis d'ouvrages rares et l'écriture d'une dizaine de livres. Témoignages inscrits dans la vie ardéchoise des temps anciens et ouvrages de recherche sur le fleuve Rhône ou encore sur le Mastrou vont se succéder et lui permettre de jouir d'une reconnaissance dont il a tiré beaucoup de plaisir.

Les montagnes et le lac du Bourget lui manquent, il revient avec sa femme Adèle, surnommée Leny, s'installer jusqu'à la fin de leurs jours à Aix-les-Bains, où il continue ses passions. Celle-ci l'a toujours soutenu dans l'écriture et ils ont même publié ensemble deux ouvrages ; « *l'Ardèche au coin du feu* » et « *les lettres de Désiré Bancel* ». Il décède en février 2014 après avoir écrit son dernier livre sur sa grand-mère Bertille Crouzet de Lamastre, qu'il a tant aimée.



M. Guy Dürrenmatt a fait don de sa bibliothèque et d'une quinzaine de tableaux à la bibliothèque municipale de Lamastre.

Une partie du don date de 2006 et l'autre de 2014. Il est donc apparu important pour la bibliothèque et la commune de rendre hommage à ce généreux donateur et de le remercier à travers une exposition.

Celle-ci s'est déroulée à la bibliothèque municipale de Lamastre pendant près d'un mois et demi. Le jour de l'inauguration, le samedi 17 octobre 2015, la bibliothécaire et les bénévoles de l'association « *Lire au bord du Doux* » ont fait une lecture à haute voix des livres écrits par M. Dürrenmatt. Cette lecture, centrée autour du train, un de ses thèmes favoris, a attiré une vingtaine de personnes. Puis ce furent les discours de M. Dolmazon, son éditeur, et de Jean Bernard, un ami d'enfance, qui ont retracé des faits marquants de sa vie rendant cet hommage émouvant et vivant, en présence de Colette, sa sœur.

A propos de la bibliothèque

Située dans les locaux de la médiathèque, avenue de Tournon, la bibliothèque municipale de Lamastre est ouverte à tous et vous propose près de 10 000 livres adultes et jeunes (romans, documentaires, biographies, ouvrages régionaux, BD, albums...) et une cédéthèque de 1 000 cds audio pour tous les styles de musique (classique, variété, jazz, musique du monde...).

Contact : 4, avenue de Tournon - 07270 Lamastre
Tél. : 04 75 06 54 44 - Courriel : bibliolamastre@wanadoo.fr



Concours des villes et villages fleuris

Lamastre reçoit le premier prix dans la catégorie des communes de 2 001 à 5 000 habitants.

Vendredi 13 novembre dernier, c'est à l'Hôtel du Département à Privas qu'a eu lieu la remise des prix du concours de fleurissement des villes et villages fleuris.

M. Vallon, accompagné des personnels des espaces verts de la commune, a eu la grande surprise et surtout l'immense joie de recevoir le 1^{er} prix pour la ville dans la catégorie de 2 001 à 5 000 habitants.

Ce prix vient récompenser le travail réalisé depuis 7 ans par la commune par le biais des employés communaux, en matière de patrimoine paysager, végétal, cadre de vie et développement durable.

Un fleurissement toujours « tendance » et d'une grande diversité, mélangeant plantes vivaces annuelles, grimpantes ou graminées dont le choix est porté sur des végétaux résistant à la sécheresse et apportant des décorations sur les quatre saisons.

Un entretien régulier, une taille en fonction des floraisons, un paillage des sols, des apports d'engrais organique, pas de traitement insecticide, un désherbage manuel, etc. autant d'actions qui participent à l'économie d'eau et à l'amélioration du cadre de vie dans le respect de l'environnement et la préservation de la biodiversité.

Avec cette haute distinction, Lamastre se lance désormais dans un nouveau défi, celui d'obtenir une fleur régionale.

Lors de la remise des prix au Conseil Départemental



Récupération des eaux de pluie

Depuis la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de décembre 2006, nous vous rappelons qu'il est fait obligation de déclarer en mairie les prélèvements, puits et forages privés à usage domestique.

Pourquoi déclarer ces ouvrages ?

Cette disposition est de caractère environnemental et sanitaire.

Déclarer son forage domestique vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. En effet, l'eau est un bien commun à protéger. Mal réalisés, les ouvrages de prélèvement, qui constituent l'accès à cette ressource, peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique.

Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur exploitation.

De plus, l'usage d'une eau d'un ouvrage privé (puits ou récupérateur d'eau de pluie), par nature non potable, peut contaminer le réseau public si, à l'issue d'une erreur de branchement par exemple, les deux réseaux venaient à être connectés.

C'est pourquoi, la déclaration permet de s'assurer qu'aucune pollution ne vienne contaminer le réseau public de distribution d'eau potable. Cette déclaration permettra également de prévenir les propriétaires de puits privés en cas de pollution de la nappe phréatique.

Comment faire sa déclaration ?

- Pour les forages et puits privés

Vous devez déclarer en mairie toute intention ou toute réalisation d'ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique.

Pour déclarer ces ouvrages, il vous suffit de compléter le formulaire « Cerfa 13837*02 ». Ce dernier vous permettra de décrire les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement et de fournir les informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée.

- Pour les récupérateurs d'eau de pluie

La déclaration s'avère également nécessaire lorsque vous utilisez un récupérateur d'eau de pluie. En effet, si vous rejetez les eaux issues de cet ouvrage au réseau d'assainissement collectif, il est obligatoire de le déclarer en mairie afin d'être en conformité avec la législation.

Aucun formulaire n'est imposé. Il vous suffit de réaliser une déclaration comportant l'identification du bâtiment concerné et l'évaluation des volumes utilisés et rejetés dans le réseau et de la déposer à la mairie de la commune concernée.

Attention : les sources ne sont pas concernées par ces textes et ne font pas l'objet d'une obligation de déclaration en mairie.

Environnement

Recycler permet d'économiser l'énergie et de préserver les ressources naturelles.

Ne relâchons-pas les efforts déjà effectués,

CONTINUONS !



Uniquement dans mon

CONTENEUR A EMBALLAGE

Tous les flacons et les bouteilles en plastique, les aérosols, les boîtes métalliques, les briques alimentaires et les cartons (bien vidés).



Attention ! Pas de papier, pas de tissu, pas de barquette plastique ou polystyrène...!



Uniquement dans mon

CONTENEUR A PAPIER

Les papiers ordinaires, les journaux, les magazines, les prospectus, les catalogues et les livres.

Uniquement dans mon

CONTENEUR A VERRE

Les bouteilles, bocaux et pots en verre (sans bouchon, ni capsule, ni couvercle).



Déposer dans les conteneurs UNIQUEMENT les déchets mentionnés.

En cette période hivernale, il est formellement interdit de jeter des cendres dans les Points d'Apport Volontaire au risque de provoquer un incendie.